

# CAUSES

---

# COMMUNES

---

BIMESTRIEL DES SOCIALISTES  
VILLE DE GENÈVE

*GENÈVE*  
*INTERNATIONALE*

---

DÉCEMBRE 2018

49

---

# PETITE DANS LA COUR DES GRAND.E.S

SYLVAIN THÉVOZ,  
CO-PRÉSIDENT PS VILLE DE GENÈVE

*Genève est une petite ville,  
de la taille de Limoges ou  
Dunkerque, et pourtant sa  
renommée est internationale.*

Nous le devons en grande partie à nos ancêtres, comme le rappelle Joëlle Kuntz dans son ouvrage *Genève, histoire d'une vocation internationale*, et à trois grands moments historiques : la Réforme (1536), où Genève prend le risque de son indépendance spirituelle et politique par rapport à son environnement. Le moment humanitaire de la fondation de la Croix-Rouge (1863) qui place notre ville sur la voie du droit international, la fondation de la Société des Nations (1920), et enfin le moment de l'Organisation des Nations Unies (1946) qui donne à Genève un rôle central dans la gouvernance mondiale. Nous avons certes hérité d'une histoire unique, mais aussi d'une grande responsabilité, celle de la faire fructifier et de la développer. Nous nous trouvons aujourd'hui dans un quatrième moment, où le multilatéralisme est remis en cause, où les replis nationaux voulus par Trump, Bolsonaro, Salvini et consorts mettent à mal une vision du monde concertée. Parallèlement, nous assistons à des bouleversements technologiques frénétiques. Tous les voyants écologiques et sociaux sont au rouge. Quel rôle va jouer notre ville, quelle référence sera-t-elle pour le monde de demain, avec quelle capacité d'anticiper et de nous projeter vers l'avenir ?

*La réalité des chiffres,  
et des chiffres à la réalité*

En chiffres, la Genève internationale ce sont 37 institutions, organisations, organismes internationaux et secrétariats à Genève, 177 États représentés, 257 missions, représentations et délégations permanentes, 3'300 réunions annuelles avec 221'000 délégués venant du monde entier et 21'500 membres du personnel des organisations avec accord de siège en Suisse, pour un total de 45'000 emplois ! On pourrait encore aligner de nombreux chiffres pour valoriser l'apport bénéfique de la Genève internationale. En 2018, les dépenses des organisations et institutions internationales se sont élevées à 6'189 milliards. Toute la région en tire de grands avantages économiques. Mais...

*Un monde parallèle ?*

Si la Genève internationale est un joyau pour notre canton, pour l'image et le rayonnement de la Suisse, ainsi qu'un pôle de compétences reconnu en matière de coopération et un centre de diplomatie multilatérale, c'est aussi pour nous, habitant.e.s, un espace parfois opaque, que nous regardons avec prudence si ce n'est défiance, comme un monde parallèle. La Genève internationale, c'est un impact violent sur les logements, un aéroport facilitateur de mobilité internationale mais dont les nuisances sont avérées. Ce sont des conditions de travail précaires pour un lumpenprolétariat exploité derrière les

façades des ambassades, et des forfaits fiscaux iniques pour des entreprises multinationales usant du chantage au départ. Si Genève est un phare qui rayonne et attire, il brûle aussi. Avec 500'000 pauvres en Suisse, des inégalités sociales croissantes, et des habitant.e.s qui calculent sans cesse pour parvenir à boucler leurs fins de mois en raison de coûts des loyers et de primes d'assurance maladie trop élevés, la Genève internationale ressemble parfois à un îlot déconnecté du reste de la cité, soustrait à ses lois et coutumes. Les expatrié.e.s attiré.e.s à Genève, jeunes et diplômé.e.s en pleine ascension professionnelle s'installent plein d'entrain. Pour soutenir leur train de vie, ils usent de nounous, d'une femme de ménage, de livreurs de repas. Cela crée une demande forte pour des emplois peu qualifiés avec de multiples risques d'abus et de travail au noir dans une société à deux vitesses. La promotion extérieure de la Genève internationale, sans des politiques publiques intérieures à la hauteur et en phase avec les besoins de la population, risque d'alimenter une schizophrénie nuisible pour l'ensemble de Genève et les défis que notre ville doit relever pour continuer à jouer dans la cour des grand.e.s. Des mesures s'imposent pour que la carte de visite de Genève demeure ce qu'elle est, mais ne soit pas terne et amère pour ceux qui vivent l'envers du bristol.

## CAUSES COMMUNES

BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE DE LA VILLE DE GENÈVE

15, rue des Voisins  
1205 Genève

www.ps-geneve.ch

lea.winter@ps-geneve.ch

Un journal 100% pensé, conçu et réalisé à Genève !  
Envie de soutenir le *Causes Communes* : abonnez-vous !  
Envoyez vos coordonnées à [psvg@ps-geneve.ch](mailto:psvg@ps-geneve.ch)  
Finance d'inscription : 20.-/année  
CCP : 12-12713-8

Coordination rédactionnelle : Sylvain Thévoz.

Comité rédactionnel : Olivia Bessat, Jannick Frigenti Empana, Jorge Gajardo, Léa Winter.  
Ont collaboré à ce numéro : Umut Akar, Taimoor Aliassi, Grégoire Carasso, Christian Dan-drès, Dominique Favre, Yves Flückiger, Sami Kanaan, Pascal Holenweg, Ulrich Jotterand, Sandrine Kott, Caroline Marti, Léonard Micheli, Dalya Mitri, Melik Özden, Jean-Charles Rielle, Romain de Sainte Marie, Sandrine Salerno, Carlo Sommaruga, Virginie Studemann, Nicole Valiquier, Thomas Wenger.

Photographies : Demir Sönmez.

Maquette et mise en page : Atelier supercocotte.

Impression : Imprimerie Nationale, Genève.

Tirage : 3000 exemplaires sur papier recyclé.

Les avis et opinions tenu-e-s par les invité-e-s n'engagent pas le comité de rédaction.

# 1919-2019 : GENÈVE

## DEVIENT UNE VILLE

### INTERNATIONALE



SANDRINE KOTT, PROFESSEURE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE, UNIVERSITÉ DE GENÈVE

GRÉGOIRE CARASSO, DOCTORANT À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE, DÉPUTÉ AU GRAND CONSEIL

*Dans cet article publié d'abord dans Le Temps le 24 juin 2018 et que nous reprenons ici, Sandrine Kott et Grégoire Carasso évoquent l'histoire et la façon dont Genève est devenue une ville internationale. A l'heure où nous allons fêter les 100 ans de la Genève internationale, une bonne occasion de se rappeler que ce rôle doit être défendu et valorisé.*

À l'issue de la très destructrice Première Guerre mondiale, le président des États-Unis, Woodrow Wilson, propose la création d'une «association internationale des nations» chargée de protéger la paix. En février 1919, le traité de Versailles jette les bases de la Société des Nations (SdN), ancêtre de l'ONU, à laquelle s'ajoute, pour faire droit aux revendications du mouvement ouvrier, une Organisation Internationale du Travail (OIT). Dans le courant de l'année 1920, les deux nouvelles organisations se réunissent pour la première fois à Genève, élevant la petite cité helvétique au rang de «ville internationale». Selon le mythe diffusé par Robert de Traz, cette vocation internationale viendrait naturellement consacrer «l'esprit de Genève» marqué par une tradition de tolérance et d'hospitalité.

#### *Un berceau favorable*

Mais les mythes sont trompeurs et Genève ne serait jamais devenue «capitale internationale» sans un contexte favorable et

l'engagement décidé de diverses personnalités. D'autres villes sont alors en effet sur les rangs dont Bruxelles qui jouit du soutien des autorités françaises. Genève a de son côté celui des Anglais et du Président Wilson. La cité de Calvin séduit le président, fils d'un pasteur presbytérien; la réputation de capitale humanitaire acquise grâce à l'engagement du CICR et des Croix-Rouges durant la guerre est également évoquée, mais ce sont surtout les arguments diplomatiques qui emportent la conviction des membres de la commission de la SdN. Ils voient dans la localisation suisse un gage d'indépendance par rapport aux grandes puissances européennes et une main tendue aux vaincus. Enfin, l'engagement de William Rappard est décisif. Né à New York en 1883, il a enseigné à Harvard en 1912 et rencontré Wilson en 1917. En 1919, il est professeur de sciences économiques à l'Université de Genève et membre du CICR. Envoyé comme représentant officiel de la Suisse à la conférence de la paix de Paris, il s'y engage résolument en faveur du choix de Genève. Outre les alliés, il doit d'ailleurs convaincre les autorités politiques et militaires helvètes qui, au nom de la neutralité suisse, hésitent à rejoindre la SdN, une abstention qui aurait largement compromis le choix de Genève. En partie grâce à Gustave Ador, le Conseil fédéral propose toutefois l'adhésion de la Suisse à la nouvelle organisation le 9 août 1919. Elle est ratifiée, sans enthousiasme d'ailleurs (56%), par un référendum populaire le 16 mai 1920.

#### *Des premiers pas timides*

C'est également sans enthousiasme que les premiers fonctionnaires internationaux s'installent à Genève, une ville qu'ils jugent peu dynamique, chère et mal équipée pour les recevoir. En retour ils font d'ailleurs l'objet d'une défiance immédiate de la part

d'une partie de la population au point qu'il leur est parfois difficile de trouver à se loger. La société internationale s'organise ainsi en développant ses propres lieux de sociabilité. Néanmoins, les autorités suisses et genevoises sont très conscientes de l'intérêt économique et diplomatique de la présence des organisations internationales sur leur sol et développent donc des mesures pour pérenniser leur présence. Grâce à des dons de parcelles, l'OIT peut dès 1926 s'installer dans un immeuble propre, actuel siège de l'OMC, tandis qu'en 1937 le Palais des Nations est inauguré en grande pompe.

#### *Une maturité rayonnante*

La Genève internationale connaîtra un formidable essor avec le développement du système onusien (OMS, OMM, UIT, etc.) et du multilatéralisme (CERN, OMC, ISO, etc.). Elle compte aujourd'hui 34 organisations internationales (OI), plus de 250 représentations d'États et près de 400 organisations non gouvernementales. Les seules OI ont engagé des dépenses pour 6 milliards de francs en 2016. En sus des retombées financières directes, cet écosystème fait aujourd'hui partie de l'ADN de cette ville et participe fondamentalement à son attractivité politique, scientifique, économique et culturelle.

#### *Attention au gâtisme!*

À l'heure où la première puissance mondiale remet radicalement en question la gouvernance de ce bas monde, il serait opportun que nos autorités municipales, cantonales et fédérales, en lien avec l'ensemble des acteurs publics et privés concernés, saisissent l'occasion du centenaire de cette Genève internationale pour la valoriser.

# L'INTERNATIONAL AU QUOTIDIEN



ENTRETIEN OLIVIA BESSAT

**Olivia Bessat : On parle souvent de "LA Genève internationale". Quelle en est ta définition ? Que regroupe-t-elle ?**

Sandrine Salerno : La Genève internationale est née avec la création de la Croix-Rouge en 1863, puis de la Société des Nations et de l'Organisation internationale du Travail en 1919. Aujourd'hui, elle est constituée d'une quarantaine d'organisations internationales, de 250 représentations d'États et de 400 organisations non gouvernementales actives dans les domaines de la coopération et de la diplomatie multilatérale. Pour moi, aujourd'hui, la Genève internationale, ce sont surtout les 45'000 hommes et femmes issu-e-s de plus de 180 pays qui travaillent dans ces organisations et qui font de Genève un centre de gouvernance mondiale, une plateforme incontournable, s'agissant de l'élaboration et de la mise en œuvre de solutions globales en matière de paix et de droits humains, de changement climatique, d'économie et de développement durable. Et puis, de plus en plus aussi, s'ajoutent à cette définition traditionnelle les nombreuses entreprises multinationales et leurs employé.e.s, qui participent clairement au cosmopolitisme de notre Ville.

**Pourquoi les organisations internationales sont-elles essentielles au fonctionnement de la Ville ?**

D'abord, l'impact économique de la Genève internationale est immense. En 2012, une étude conduite par l'Université de Genève a montré que les organisations internationales et les missions permanentes implantées dans notre canton représentaient près de 30'000 emplois directs, un chiffre

passant même à 50'000 si l'on considère les emplois indirects et induits (soit plus de 14% des emplois totaux). Cette étude a également mis en évidence que ces organisations injectaient directement environ 3,3 milliards de francs par an dans l'économie genevoise via les salaires, les dépenses courantes et les investissements. C'est un apport considérable. En parallèle, la Genève internationale nourrit notre ville de sa richesse culturelle, lui apporte son expertise dans de nombreux domaines et lui offre une visibilité mondiale. Grâce à elle, Genève est l'une des rares villes où se pense et se construit le monde de demain.

**On parle souvent des indigènes versus les expats - dans ton expérience de magistrate, est-ce difficile d'être la Maire des deux ?**

Non, pas du tout. Être maire, c'est se placer au service de toutes et tous, c'est représenter au mieux chaque habitant.e, quelles que soient les différences. Cela est d'autant plus aisé que lorsqu'on discute avec les Genevois.e.s, on se rend compte que, dans le fond, les préoccupations, les attentes et les espoirs sont souvent similaires, que l'on appartienne à la Genève locale ou internationale. Mais les préjugés ont la peau dure, et la méconnaissance les entretient. C'est pour cette raison qu'en 2010, j'avais choisi de placer ma première année de Mairie sous le thème de la «rencontre». L'idée était de questionner les préjugés et de mettre en évidence le fait qu'il n'existe pas deux mondes séparés, mais bien une seule et même Genève, forte de sa diversité et de son ouverture. Ces dernières années, les choses bougent d'ailleurs beaucoup, grâce notamment à l'excellent travail réalisé par

Michael Møller, directeur de l'Office des Nations Unies à Genève. Des événements tels que les Portes ouvertes de l'ONUG permettent très concrètement de rapprocher les habitant.e.s.

**Quels efforts sont faits au niveau de la Ville pour l'intégration des étranger.e.s ?**

La Ville de Genève a adopté en 2014 une politique municipale qui place le respect de la diversité de l'ensemble des habitant.e.s de la Ville de Genève au rang de ses priorités. Sans nier les difficultés et les tensions inhérentes au vivre-ensemble, elle se focalise justement sur ce qui rassemble les individus et non sur ce qui les divise. Pour la période 2016-2020, le Conseil administratif a défini quatre axes stratégiques pour mettre en œuvre cette politique : faire de Genève une *ville accueillante* (accueil des personnes nouvellement installées sur le territoire, primo-information dans les quartiers, accompagnement des personnes en cours de naturalisation, etc.), *accessible* (traduction des supports de communication, permanences multilingues dans les quartiers, etc.), *non discriminante* (campagnes de sensibilisation, soutien aux associations menant des activités de lutte contre les préjugés, etc.), et *responsable* (formation des membres du personnel aux principaux enjeux en matière de diversité, etc.). C'est une thématique centrale pour l'administration, qui collabore avec de nombreux partenaires associatifs et institutionnels.

**Le service de la solidarité internationale (DGVS) est sous ta responsabilité. C'est un sujet qui te tient à cœur, tu peux nous rappeler pourquoi ?**



Oui, pour moi, la solidarité internationale est essentielle. Alors que des millions de personnes sont confrontées à des crises sanitaires, à des catastrophes climatiques et à des conflits meurtriers, elle relève clairement de notre responsabilité de ville prospère à l'égard des collectivités en lutte pour leur survie et leur développement. Elle s'inscrit également dans l'héritage séculaire et l'identité même de notre ville, à la fois siège de nombreuses organisations internationales et non gouvernementales, mais également cité ouverte et multiculturelle qui accueille de très nombreuses communautés étrangères, qui cultivent toutes à leur manière des liens avec leur pays d'origine. Elle traduit enfin une certaine relation avec le reste du monde; elle est l'expression de notre conscience de l'unité de l'humanité.

**En 2018, la Ville de Genève a soutenu un total de 147 actions menées par 108 associations. Y a-t-il des projets de collaboration entre villes aussi (Nord-Sud)?**

Oui, la coopération décentralisée fait partie des priorités de la DGVS. Je pourrais citer comme exemple les excellents programmes de floristique appliquée au développement durable mis en œuvre par les Conservatoires et Jardins botaniques dans différents pays (Paraguay, Bolivie, Brésil, Sénégal, Côte d'Ivoire et Burkina Faso). Ces projets visent une meilleure prise de conscience de la valeur patrimoniale des végétaux par une valorisation des connaissances traditionnelles liées à leur utilisation. Avec comme objectifs notamment une utilisation raisonnée des ressources naturelles, la lutte contre la pauvreté et la conservation de l'environnement.

**En 2018, la Ville de Genève a consacré 0.58% de son budget à la solidarité internationale. Elle s'est fixée comme objectif d'atteindre le seuil des 0.7% d'ici la fin de la législature en cours, c'est-à-dire d'ici 2020. Où en sommes-nous?**

Depuis 2011, année où la gestion de la solidarité internationale a rejoint mon département, l'augmentation du budget dans ce domaine a été significative: il est passé de 4,5 millions de francs en 2011 à 5,5 millions en 2016, soit 0,61% du budget municipal. Malheureusement, en 2018, et alors même que le Conseil administratif proposait une augmentation de 250'000 francs, le Conseil municipal a décidé de transférer une somme de CHF 340'000.- de la ligne budgétaire de la DGVS vers le Service d'aide au retour de la Croix-Rouge genevoise. Une décision finalement invalidée par la population lors des votations du 4 mars 2018. Ceci étant, cet épisode montre qu'il s'agit toujours de lutter pour obtenir les fonds publics nécessaires à la mise en œuvre d'une politique de solidarité internationale digne de ce nom. Dans un contexte conjoncturel incertain, notamment marqué par des réformes de la fiscalité et une baisse prévisible des recettes publiques, nous devons redoubler d'énergie à l'avenir pour convaincre de la nécessité d'intensifier nos efforts en la matière.

**Depuis 2016, l'Agenda 2030 encadre les efforts qui sont déployés conjointement au niveau national et international pour relever les grands défis de la planète. Comment la Ville se les est-elle appropriés?**

La Ville a salué l'adoption de ces 17 Objectifs de développement durable (ODD), qui font écho à ses propres engagements en la

matière depuis une vingtaine d'années et s'inscrivent pleinement dans la feuille de route qu'elle a adoptée pour la législature 2015-2020. Pour la Ville, il s'agit surtout de poursuivre son travail en faveur de la Genève internationale et de la solidarité, de l'égalité entre les sexes et de la diversité, de la participation citoyenne, d'un aménagement territorial responsable, de la biodiversité locale, d'une politique énergétique durable, d'espaces verts sans produits chimiques, de l'innovation sociétale, de l'alimentation durable ou encore de la consommation responsable. Avec un objectif clair: faire de Genève une ville accueillante, innovante, engagée et écologique.

# LA CULTURE DU COMMUN

ENTRETIEN JANNICK FRIGENTI EMPANA

**Jannick Frigenti Empana : Que représente pour toi la Genève internationale ?**

Sami Kanaan : Pour moi, Genève est un creuset, une terre de rencontre et de métissage, bien avant que ne s'impose le terme de « Genève internationale ». Elle est donc l'identité même de Genève, sa capacité à s'ouvrir, à dialoguer et à offrir des espaces d'échange et de négociation. Je ne nie pas certains aspects plus difficiles qui peuvent l'accompagner, par exemple l'impact sur le prix des logements, ou des incompréhensions parfois avec des personnes qui ne parlent pas forcément le français. Mais ces tensions doivent être des incitations à créer du lien et à chercher des solutions ensemble.

**Genève, ville de culture au niveau international ?**

Oui, mais sans la valoriser suffisamment. Genève a pu bénéficier d'une très riche et ancienne tradition culturelle, qui a privilégié la diversité. Nos musées et nos scènes classique et lyrique ont pu compter sur un public international propre à notre ville, sans forcément chercher à aller plus loin. Les choses ont un peu changé aujourd'hui, et il est plus que jamais nécessaire que les principales institutions s'appuient sur une reconnaissance internationale, car cela participe clairement au rayonnement de notre ville et donc à son attractivité touristique.

**Conseiller administratif en charge de la culture et du sport, quelles ont été tes actions pour faire rayonner Genève ?**

Genève a besoin d'un partenariat public fort pour soutenir ses principales institutions. L'éclosion de la nouvelle Comédie a été un travail de très longue haleine et je me réjouis de son ouverture, qui portera cette ambition et devrait soutenir l'ensemble de la scène théâtrale genevoise. Les signes sont encourageants du côté

du Conseil d'État, qui semble ouvert à un soutien conjoint avec la Ville. De la même manière, le Grand Théâtre doit bénéficier de l'appui rassemblé des collectivités publiques et des partenaires privés de la région. Enfin, troisième projet phare pour la culture, même si son budget est d'un autre ordre de grandeur, le Pavillon de la danse. La scène genevoise de la danse contemporaine, largement reconnue au niveau international, ne bénéficiait toujours pas d'un lieu adéquat à Genève, après l'échec de la Maison de la danse à Lancy. D'une manière générale, il faut se rendre compte que Genève rayonne par sa capacité à mobiliser sa diversité. Nos théâtres travaillent déjà avec des cinémas, nos musées avec des artistes : photographes, danseurs, danseuses, plasticien.ne.s, ou simplement ensemble (Nuit des musées ou Journées des métiers d'art par exemple) ; et nos festivals de cinémas (le GIFF, le FIFDH) sont largement reconnus au niveau international. C'est cette dynamique de travail en commun, de partenariat, que j'encourage depuis mon arrivée à la tête du département de la culture et du sport de la Ville, et qu'il faut impérativement renforcer.

**La culture, les spectacles, ce sont beaucoup d'artistes, du personnel qui travaillent au service de la population ?**

Exactement. Et c'est souvent méconnu. C'est d'ailleurs pour ça que j'ai tenu à créer à Genève les Journées des métiers d'arts, qui existent maintenant au niveau suisse. Une manière de montrer qu'il faut des professionnel.le.s pour produire la « magie » d'un spectacle ou d'une exposition. Et donc, également, des moyens publics.

**Le revers de la médaille, c'est du personnel travaillant sur appel, des artistes sous contrat temporaire. Que peux-tu nous dire sur le statut des artistes et du personnel en termes de logement, de santé, d'assurances sociales. Sont-ils et elles toutes et tous logé.e.s à la même enseigne ?**



Non, les situations et les statuts sont extrêmement divers, suivant les disciplines artistiques. Il n'existe pas, en Suisse, de statut d'intermittent.e du spectacle, qui apporterait un élément de solution. La réponse ne peut que provenir du niveau fédéral. J'ai donc activement proposé au niveau suisse une réflexion sur les carrières des artistes, la prise en charge LPP, la nécessité de penser et soutenir les reconversions professionnelles, et d'instituer un statut spécifique aux artistes. C'est un long combat, il n'est pas encore gagné.

**De longs travaux sont nécessaires pour voir sortir de terre les bâtiments qui accueilleront la culture. Pour le bien global de Genève ?**

Oui, on ne construit pas une institution culturelle complexe du jour au lendemain. Mais je suis persuadé de la plus-value au final. Regarde le nouveau Musée d'ethnographie, qui a pris 15 ans à voir le jour, entre le refus populaire du projet initial et son ouverture. Il a véritablement créé une nouvelle dynamique au niveau du quartier, entre l'école et les galeries du quartier des Bains, mais aussi au niveau international. Les deux ne doivent pas être opposés.

**Beaucoup de villes au statut international (Londres, Paris, New York) recherchent des financements pour la culture. Partenariats public-privé, mécénat. Penses-tu que ce soit un modèle à suivre ?**

Il y a tout lieu de travailler ensemble, de ne pas exclure de possibles partenaires. Les partenariats publics-privés ne sont néanmoins pas la solution à tout. Ils nécessitent d'être clairs, cadrés et transparents. Mon département a établi un code de déontologie en la matière. Il pourrait d'ailleurs s'appliquer ensuite pour toute la municipalité. Il est disponible sur le site de la Ville.

# LA GENÈVE

# INTERNATIONALE

# VUE DE BERNE

ENTRETIEN SYLVAIN THÉVOZ

*Élu au Conseil national depuis 2003, siégeant dans les commissions de politique extérieure et de la politique de sécurité, ayant présidé la commission de politique extérieure en 2014 et 2015, co-président les groupes interparlementaires Solidarité internationale et Genève internationale, Carlo Sommaruga est notre incontournable atout à Berne pour la Genève internationale. Il a été plébiscité comme candidat au Conseil aux États le 21 novembre par notre parti. Il nous éclaire dans cet entretien sur l'importance de la Genève internationale.*

**Sylvain Thévoz : Comment te présenter, Carlo ?**

Carlo Sommaruga : Aujourd'hui j'ai trois engagements principaux : je suis un élu genevois au Conseil national, je suis président de Solidar Suisse, organisation d'entraide créée par les syndicats et le Parti socialiste et je préside également l'ASLOCA Suisse, qui compte 200'000 membres et 21 sections cantonales. Ces trois engagements importants expriment bien qui je suis. Je m'engage pour la communauté où je vis, au niveau politique. Je défends les classes populaires et moyennes par mon travail

en faveur des locataires. Enfin, je m'investis pour la solidarité internationale qui m'a toujours tenu à cœur.

**Que signifie pour toi la Genève internationale ?**

Les nombreux sièges et secrétariats d'institutions et d'organisations internationales, gouvernementales ou non gouvernementales et leurs 45'000 employés internationaux font de Genève le haut lieu de la gouvernance mondiale. Genève peut être considérée comme une petite ville à l'échelle globale, mais elle est un lieu unique de diplomatie, de négociation et d'émergence d'idées nouvelles. Grâce à cela, elle dispose d'une renommée extraordinaire. Fenêtre internationale de la Suisse, elle apporte diversité et richesse à notre canton.

**Est-ce que la chance de Genève d'abriter cette diversité internationale est acquise ou en péril du fait, par exemple, de la concurrence à laquelle se livrent diverses villes entre elles ?**

Il n'y a rien d'acquis. La Genève internationale, dans sa diversité actuelle et sa profondeur de champ, est un espace qu'il faut s'engager à défendre et à développer. D'autres pays et villes dans le monde (Vienne, Nairobi, Paris, etc.) mettent à disposition des moyens énormes pour attirer les organisations internationales. Mais plus encore que les infrastructures, j'ai une grande inquiétude sur l'érosion du multilatéralisme dont la Genève internationale est l'expression. Ce multilatéralisme doit être défendu non seulement globalement, mais aussi chez nous. Je me bats dans ce sens

à Berne pour que l'on ne brade pas la tradition d'ouverture de la Suisse, aujourd'hui fortement remise en cause. La Genève internationale est un instrument essentiel pour la coexistence pacifique des peuples. Pour cela, il faut un engagement fort de la Confédération, mais également du Canton et de la Ville de Genève, ainsi que des élu.e.s.

**Quels sont les principaux atouts que Genève peut mettre en avant ?**

La continuité historique, la stabilité, les conditions naturelles et urbaines exceptionnelles qui font de Genève une référence mondiale. Mais cela nécessite un devoir d'exemplarité. On ne peut pas, à la fois, être le pays des droits humains, de la coordination migratoire, et avoir une politique extérieure qui louvoie avec ces valeurs. Il y a un devoir particulier d'exemplarité pour la Suisse et pour notre canton.

**Quel est ton rôle, à Berne, pour défendre cette Genève internationale ?**

C'est à Berne que se décident les orientations financières et l'attribution des crédits. C'est à Berne que se construisent et se défont les axes de la politique étrangère. Il est donc vital d'avoir des parlementaires fédéraux de tous cantons mobilisé.e.s pour la Genève internationale. Je me suis engagé dans cette mobilisation. Je suis à l'origine du crédit pluriannuel pour la Genève internationale ayant convaincu la majorité de mes collègues des deux Chambres de le voter. Dans le même esprit, j'ai fondé l'intergroupe interparlementaire «Genève internationale» que je co-préside avec Karine Keller Sutter (PLR), Andreas Aebi

(UDC) et Elisabeth Schneider-Schneiter (PDC). Il y a toujours des attaques, des égarements, des dénis : il faut rester mobilisé pour les contrer.

### Comment perçois-tu l'opinion des Genevois.e.s concernant la Genève internationale ?

Quand j'étais député au Grand Conseil genevois, je me suis rendu compte du fossé qu'il y avait entre la Genève internationale et les citoyen.ne.s. J'ai toujours pensé qu'il fallait renforcer les liens entre les responsables de la Genève internationale et les décideur.e.s locaux politiques et économiques, afin qu'ils et elles puissent servir de relais vis-à-vis de la population. La Fondation pour Genève, avec qui j'entretiens d'excellents contacts, a fait un énorme travail. Les entités internationales ont aussi à expliquer leurs objectifs et à démontrer comment elles œuvrent pour le bien-être collectif dans le monde mais aussi à Genève. Les actions «portes ouvertes», le travail de réflexion mené par l'IHEID, l'importante interface qu'offre l'Université de Genève avec la Cité: toutes ces initiatives sont à encourager et à développer pour que les Genevois.e.s découvrent ces lieux et s'y familiarisent.

### Le regard des Genevois.es est très critique sur certains privilèges des travailleurs et travailleuses de la Genève internationale. Est-ce légitime ?

Il faut prendre garde aux clichés. Nombre d'employé.e.s internationaux/ales sont même dans des situations précaires inacceptables. La critique des privilèges s'adresse à quelques diplomates qui ne respectent pas les règles et usages. Là, les autorités doivent être fermes. Par ailleurs, il y a la puissance financière des cadres de multinationales. Elle exerce une pression importante sur les prix du logement, un des problèmes majeurs des Genevois.es. Elle entraîne aussi la saturation de la mobilité. La promotion de la Genève internationale impose de repenser le logement et les infrastructures, notamment de la mobilité locale et internationale. La Genève internationale doit disposer de ces moyens mais pas au détriment des besoins de la population locale. Les avantages financiers, directs ou indirects, doivent disparaître. Bientôt les avantages fiscaux des multinationales vont être réduits, de peu, mais c'est un progrès.

### Comment évalues-tu le travail du Conseil d'État genevois pour la valorisation de la Genève internationale à Berne ?

Pendant longtemps, au sein du Conseil d'État, il n'y a pas eu de vraie conscience du rôle du canton pour la Genève internationale. Il ne comprenait pas que les enjeux de Genève passaient par une action à Berne. Tant pour la Genève internationale que pour d'autres sujets comme les transports ferroviaires, la mobilité locale ou la péréquation financière, il faut être présent.e et intervenir à Berne. C'est là qu'il faut convaincre et créer des majorités. Quand j'avais déposé ma motion de soutien financier pluriannuel à la Genève internationale au Conseil national, le Conseil d'État avait souri. Au final, j'ai obtenu une large majorité et le Conseil fédéral a suivi. Engager des succès pour Genève, implique un travail d'anticipation à Berne et une bonne coordination entre les élu.e.s fédéraux/ales et le Canton. C'est aussi dans cet esprit de collaboration avec le Conseil d'État que j'inscris ma candidature au Conseil des États.

### Certaines affaires médiatiques récentes ont défrayé la chronique. Ne crains-tu pas que cela mette à mal l'image de Genève, en Suisse et à l'international ?

Les élu.e.s genevois.es, tant au niveau de la Ville que du Canton, ont un rôle important à jouer dans le rayonnement de Genève à Berne et à l'international. La Genève internationale dépasse l'affairisme et l'auto-promotion d'élu.e.s à l'étranger. Un pourrissement lent des dysfonctionnements constatés en Ville de Genève et au gouvernement cantonal porterait certainement atteinte à l'image de Genève. Il faut donc les régler rapidement et définir clairement le cadre de bonne gouvernance et de transparence. Genève doit être exemplaire.

### Tu es perçu comme un militant très engagé. Tu l'as été dans la lutte contre l'apartheid, en faveur du monde du travail, et enfin pour le droit au logement. Le travail parlementaire que tu décris est un travail de consensus. Comment concilies-tu lutte et consensus ?

Je me sens porteur de l'esprit de Genève qui mêle engagement pour les valeurs fondamentales que sont les droits humains, le droit humanitaire, le droit d'asile, la solidarité, le dialogue et création de consensus. Le succès que j'ai eu au Conseil national avec

ma motion sur l'interdiction des armes nucléaires est pour moi emblématique. Je suis capable de trouver des alliances politiques dans tous les partis sur des sujets qui me tiennent à cœur. J'échange des idées et je construis mes interventions en dialogue avec des collaborateurs et collaboratrices de l'administration fédérale et les acteurs et actrices concerné.e.s de la société civile. Je ferai de même au Conseil des États pour l'ensemble des sujets. Pour réussir, force de conviction, anticipation, stratégie, dialogue et capacité de compromis sont nécessaires. À Berne, je suis quelqu'un de respecté, aussi parce que je respecte chaque adversaire politique. Je fais toujours la différence entre l'idée politique et la personne qui la porte. D'ailleurs, ma nomination à la candidature au Conseil aux États m'a valu des encouragements de tous bords politiques. Je pense que l'on reconnaît en moi une voix forte et fiable pour représenter le canton tout entier à Berne.

### Quels sont les risques pour Genève de la politique actuelle menées par Ignazio Cassis ? On a entendu ses déclarations contradictoires sur le Pacte pour la migration. Ces violentes remises en question ont-elles un impact sur la Genève internationale ?

Chaque conseiller fédéral et conseillère fédérale qui accède aux affaires étrangères marque son passage. Ce fut le cas de Joseph Deiss, Micheline Calmy-Rey et Didier Burkhalter. Avec des nuances, tous se sont néanmoins inscrits dans une continuité. Aujourd'hui, le conseiller fédéral Ignazio Cassis questionne les engagements de la Suisse. Cela génère des tensions inutiles. Il déstabilise non seulement ses proches collaborateurs et collaboratrices, nos diplomates, mais aussi l'image de notre pays. Nombre de communautés et de pays comptent sur la Suisse, ses engagements de longue date, sa fiabilité, sa vision multilatérale progressiste. Or on entend toujours plus qu'Ignazio Cassis incarne une neutralité passive, un repli de la politique étrangère Suisse avec à la clé un risque de réduction d'implication au niveau international. J'espère que c'est l'expression de tâtonnements initiaux et qu'il va se repositionner. La Genève internationale souffrirait énormément d'une politique étrangère suisse trumpienne où la primauté de la défense d'un pré carré national l'emporte sur la coopération internationale.



### Quels sont aujourd'hui les défis de la Genève internationale, les risques et opportunités liés ?

Notre grand défi : comment capitaliser les nombreuses ressources et éléments d'expertise et d'intelligence pour les mettre au service des défis futurs, qu'ils soient environnementaux, sociaux, digitaux ou pacifiques. Valoriser correctement ces savoirs, et les articuler. Notre université, de très haut niveau, est un atout fort. Les marques pour la *Geneva 4.0* sont encore à développer et il faudra non seulement agir très finement sur la gouvernance internationale, mais aussi s'accorder sur une politique intérieure digitale forte. Tout peut très vite basculer dans le monde comme dans notre pays. Mais nous avons tous les atouts en main pour maintenir et développer une Genève qui soit l'espace de l'innovation intellectuelle dans la gouvernance mondiale. Cela doit être notre objectif visionnaire et je m'y engage.

### Quel est le moteur de ton engagement ?

Je le dois d'une part à mes parents, à leurs profondes convictions humanistes. Et d'autre part, à un long périple en Amérique latine avant mes études universitaires. Cela a fondé mon engagement pour la communauté et pour la solidarité. Je suis toujours touché par l'injustice que je croise ou perçois. Dans le tram, je me dis : dans quelle condition financière vit cette personne en face de moi ? A-t-elle les ressources pour son loyer, ses primes, pour offrir une alimentation saine à ses enfants ? Une indignation qui renouvelle sans cesse mon énergie.

### Pas de découragement ?

Bien au contraire. Je me suis engagé au plan fédéral, car je suis convaincu de l'importance des décisions qui se prennent à Berne pour les populations de Genève, de Suisse, mais aussi d'ailleurs. Aujourd'hui, à Berne, la politique est devenue nettement plus réactionnaire qu'il y a quinze ans. L'agression sociale est permanente, sans tabou. Par exemple, le démantèlement des prestations sociales des plus jeunes aux plus âgé.e.s, la hausse de l'âge de la retraite et le refus de l'égalité de salaire entre femmes et hommes, la déconstruction à petits pas de la politique de la santé par la majorité de droite, l'autorisation de la détention administrative d'enfants migrants, le non-respect de l'accord de Paris sur le climat. Sans parler du frein à l'endettement et des investissements insuffisants pour les infrastructures alors que la Confédération annonce année après année un excédent financier. Ce contexte politique me motive encore plus à défendre le siège socialiste genevois au Conseil des États.

### Des figures d'inspiration, voire des exemples, pour mener ce combat ?

Oui. Des personnalités comme Ruth Dreifuss, pour son engagement social et pour un système d'assurance juste, Micheline Calmy-Rey, pour son courage politique et sa lutte pour les droits humains et Jean Ziegler, pour sa capacité à dénoncer les mécanismes d'exploitation. J'ajouterais Gilles Petitpierre, mon ancien professeur, qui comme élu fédéral radical alliait à ses convictions la défense des institutions et la responsabilité écologique. Un profil qui n'existe pratiquement plus dans les rangs bourgeois.

### Le parti t'a désigné comme son candidat au Conseil des États le 21 novembre. Comment assumes-tu cette responsabilité ?

Je suis pleinement le candidat de Genève, par mon engagement initial dans les syndicats (SIT), puis au sein de l'ASLOCA, par les contacts tissés à Genève au sein de la société civile et dans divers secteurs, même économiques. Je suis un candidat en phase avec la population genevoise. Mes votes au Parlement fédéral recourent ceux des citoyen.ne.s du canton. Je suis aussi le candidat qui, aujourd'hui à Berne, porte le dossier de la Genève internationale. Je crois pouvoir représenter les intérêts de Genève et des Genevois.es, par mon expérience parlementaire et mon grand réseau auprès de tous les acteurs de la Berne fédérale. Je m'inscris pleinement dans la voie tracée par Christiane Brunner et Liliane Maury Pasquier.

### Les défis de cette campagne à venir ?

Au niveau genevois : maintenir au Conseil des États une députation qui réponde aux attentes sociales et environnementales des Genevois.es, comme c'est le cas avec Liliane Maury Pasquier et Robert Cramer. C'est aussi la conquête par les Socialistes ou la gauche du siège supplémentaire dont bénéficie le Canton de Genève au Conseil national. De manière plus générale, c'est faire barrage à toutes celles et ceux qui, sans égard aux difficultés des classes populaires et moyennes, et au détriment du bien commun, font le jeu du repli identitaire, des puissances de l'argent et des intérêts sectoriels.

# VITRINE OU VECTEUR ?

ENTRETIEN GRÉGOIRE CARASSO

*Yves Flückiger est titulaire d'une licence en économie et en sociologie ainsi que d'un doctorat en économie politique. Il a notamment été chercheur à Harvard et Oxford avant d'être nommé professeur à l'Université de Genève où il a enseigné l'économie du travail, l'organisation industrielle et les finances publiques. Il y a dirigé de nombreux projets pour le Fonds national suisse (FNS) sur le thème des migrations, des discriminations salariales, de la ségrégation sexuelle, des nouvelles formes d'emploi et de la pauvreté des enfants. Il a été membre de la Commission de la Concurrence, conseiller scientifique auprès du FNS et vice-recteur de l'Université de Genève dès 2007. Recteur de l'Université de Genève depuis 2015, il a vu son mandat renouvelé à la tête de l'institution jusqu'en 2023.*

**Grégoire Carasso : Monsieur le Recteur, que signifie pour l'Université de Genève le fait de déployer ses missions aux côtés de la Genève internationale ?**

Prof. Yves Flückiger : La présence de très nombreuses organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales (OI/ONG) à Genève fait

de notre cité l'une des capitales mondiales du multilatéralisme. Il s'est ainsi créé un écosystème d'une densité exceptionnelle auquel les chercheuses et chercheurs de l'Université de Genève participent pleinement, et ce dans tous les domaines. En effet, la Genève internationale a ceci de particulier que ses acteurs traitent de tous les défis posés par la mondialisation, la révolution numérique, les changements climatiques et le développement durable, et qui ont un impact réel sur la vie des populations. Ce cadre par essence multidisciplinaire et international, les contacts et le partage de compétences qu'il permet, sont un incroyable atout pour notre institution, certainement l'un des éléments qui expliquent sa présence constante dans le top 100 des universités mondial. En retour, nous mettons à disposition de la Genève internationale toute notre compétence académique pour l'élaboration et la diffusion des savoirs. Par le biais notamment du « Geneva Science Policy Interface » qui a précisément pour vocation de permettre la rencontre entre le monde académique et celui des OI, pour comprendre les enjeux auxquels elles sont confrontées et apporter des solutions innovantes pour résoudre ces défis. Cette stratégie s'inscrit parfaitement dans la volonté du rectorat d'être en interaction avec le monde qui entoure notre université et la collectivité qui la soutient.

**Comment concrètement cet enrichissement mutuel bénéficie-t-il aux étudiant.e.s ?**

La qualité de l'enseignement dispensé est un premier bénéfice très direct de l'intégration entre l'Université et la Genève internationale. Nos liens nous permettent aussi d'offrir des places de stage dans les OI, les ONG et les missions permanentes à nos étudiantes et étudiants. Nous avons également créé un statut d'Academic Fellow qui permet d'associer à nos formations continues notamment, mais aussi aux formations de base, les compétences et les expertises présentes dans les OI. L'éco-

système de la Genève internationale, avec les OI, les ONG mais aussi les multinationales présentes à Genève offre enfin à nos diplômé.e.s de nombreuses opportunités de travail tant sur le plan local que dans le cadre d'une carrière internationale.

**Est-ce que cet environnement participe au fait que l'Université est considérée comme l'une des plus internationales au monde ?**

Certainement, mais ce n'est pas le seul facteur explicatif. L'Université de Genève fait partie de réseaux internationaux prestigieux, comme la LERU (*League of European Research Universities*) qui regroupe les 23 meilleures universités de recherche du continent. Elle pilote des projets européens ambitieux, comme AVENUE dans le domaine des véhicules autonomes. Ses projets de recherche sont intégrés dans les projets phares de la Commission européenne, à l'image du Quantum Flagship qui prévoit d'investir 1 milliard d'euros dans la recherche en physique quantique. Elle est en outre un centre d'excellence reconnu sur la scène internationale dans des domaines tels que la santé personnalisée, la recherche d'exoplanètes ou les sciences du vivant pour n'en citer que quelques-uns. Tout cela crée un environnement extrêmement attractif qui explique pourquoi 40% de nos professeur.e.s et de nos étudiant.e.s sont étranger.e.s.

**Affirmer qu'ouverture égale excellence, est-ce un raccourci ?**

La recherche de pointe se fait sur la base de fonds compétitifs qui retiennent les meilleur.e.s sur un bassin très large. Nous avons vu entre 2014 et 2016 l'impact néfaste sur l'accès à ces fonds que peut avoir un vote de rupture avec l'Europe ou avec la communauté internationale. Il s'est chiffré par une perte brute de 1,4 milliard de francs pour la recherche suisse qui a été privée de la capacité de coordonner des projets dans le cadre du programme Horizon 2020. Au-delà de la question financière, l'ouverture est aussi garante de l'attrait de



la Suisse. Or, comme ailleurs, l'excellence de la place scientifique suisse est due à sa capacité d'attirer les meilleurs cerveaux. La science est ainsi sans frontière. On sait par exemple que 50% des physiciens les plus cités travaillent dans un pays différent de celui dans lequel ils/elles sont nés. Il est indéniable que sans une ouverture à l'international, et à l'Europe, la qualité de la recherche, de la formation et de l'innovation en Suisse est vouée à chuter.

**Les médias se sont fait l'écho récemment du projet «Geneva Science Policy Interface (SPI)» que vous citiez plus haut. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Comme son nom l'indique, ce projet, soutenu par le Département des Affaires étrangères, est une interface, un pont entre la Genève internationale et le monde académique. Si l'Université de Genève coordonne ce projet, il est développé en étroite association avec l'Université de Zürich, l'EPFL, l'IHEID ainsi que les universités de la LERU. La recherche universitaire est d'une richesse foisonnante, elle éclaire des thématiques qui touchent directement l'action des OI et des ONG, qu'il s'agisse de l'humanitaire, de la santé ou de la révolution numérique. Mieux diffuser ce savoir auprès des acteurs de terrain et leur permettre de s'en saisir est l'un des objectifs du SPI. Être à l'écoute de ces mêmes acteurs, identifier leurs besoins et y répondre par des recherches adaptées est également un axe de travail. Nous voulons mieux diffuser notre expertise et notre capacité d'innovation pour les mettre au service du développement des politiques publiques, comme nous le faisons déjà, par exemple, dans le domaine de la gestion internationale des ressources en eau avec le Geneva Water Hub. Ou encore dans le champ de la santé publique personnalisée avec un projet de prévention des épidémies basé entre autres sur la collecte de données massives (Big Data) et l'intelligence artificielle qui permettra aux agences internationales d'intervenir de manière beaucoup plus rapide et donc plus efficace. Nous aurons

également au début du mois de décembre un événement qui réunira des organisations humanitaires, des chercheuses, chercheurs et des start-up qui étudieront ensemble le rôle des drones dans les interventions humanitaires.

**Symboliquement, la Genève internationale s'incarne dans des réalités aussi différentes que les Conventions de Genève ou le multilatéralisme commercial. Lorsqu'une multinationale établie à Genève est accusée par une ONG, ancrée elle aussi dans la région, de violer les droits humains à l'étranger, comment la Genève internationale peut-elle rester crédible ?**

La Genève internationale est un reflet du monde, ses acteurs défendent des intérêts parfois contradictoires qui peuvent générer des situations de tension importante. Ce n'est pas seulement le cas dans les relations entre secteurs public et privé : dans le domaine des droits humains, on voit bien que ce sont souvent les États eux-mêmes qui s'opposent. Aussi longtemps qu'elle sera capable de maintenir le dialogue entre tous ces acteurs et de faire progresser la défense des droits humains par le multilatéralisme par des actions concrètes sur le terrain, la Genève internationale restera non seulement crédible, mais exemplaire. En objectivant le débat par des approches scientifiques et en fournissant des grilles de lecture et une expertise de haut niveau, l'Université apporte sa pierre à cet édifice.

**En offrant des programmes de Master en Négocier mais aussi en Développement durable, l'Université connaît-elle également ce type de tiraillement ?**

Comme chacun le sait, le secteur du négoce à Genève avait un important besoin en personnel qualifié qu'il avait tendance à recruter sous d'autres cieux et notamment à Londres. Cette pénurie se traduisait aussi par des salaires très élevés qui ont longtemps caractérisé cette branche d'activité. En mettant sur pied ce master, l'Université de Genève a non seulement permis

de répondre à ce besoin mais a contribué également à maintenir les entreprises du négoce dans notre région en assurant sa compétitivité par rapport à d'autres places concurrentes. De surcroît, le fait de former nous-mêmes les personnes, qui seront actives dans le négoce, permet d'introduire dans leur cursus de formation des dimensions relatives à l'éthique, à la responsabilité sociale et au développement durable. Dès lors, la création d'un nouveau master dans ce domaine ne rentre pas du tout en opposition avec la maîtrise en négoce. Elles se complètent au contraire l'une l'autre. La durabilité constitue d'ailleurs une dimension transverse, enrichissante pour bon nombre de formations existantes à l'Université de Genève.

**En 2019, Genève célébrera le centenaire des organisations internationales. L'Université participera-t-elle à sa manière à cet anniversaire ?**

Les chercheuses et chercheurs de l'Université de Genève sont associés à plusieurs acteurs de la Genève internationale afin d'élaborer des événements qui marqueront 100 ans de diplomatie multilatérale à Genève. Des expositions et des conférences seront par exemple organisées avec l'Office des Nations Unies à Genève et la Fondation Bodmer. Sachant par ailleurs que la Ville, le Canton, la Confédération et les organisations internationales ont prévu divers événements et autres célébrations, il serait sans doute judicieux de pouvoir coordonner ces différents calendriers pour rendre ces manifestations encore plus visibles.

# EXPATRIÉ.E.S, SANS-PAPIERS : QUEL LOGEMENT ?



CHRISTIAN DANDRÈS,  
DÉPUTÉ

*La crise du logement, à Genève, dure depuis deux décennies et persiste en dépit des efforts en faveur de la construction. L'ensemble de la population souffre de cette crise qui ne profite qu'aux propriétaires, aux promoteurs et aux bailleurs pour qui cette période représente les vingt glorieuses qu'ils tentent de maintenir artificiellement en bloquant au Grand Conseil la réalisation de près de 4000 logements.*

Dans le débat public actuel, certain.e.s tentent d'opposer les locataires entre eux en prenant les migrant.e.s comme boucs émissaires, quels que soient leurs statut et niveau social. Or, les loyers sont fixés par un contrat dont le contenu est, dans la quasi-totalité des cas, décidé par le bailleur qui, rappelons-le, n'est jamais contraint de pratiquer un loyer abusif. Pour répondre à cette fausse accusation, il faut se pencher sur le sort des salarié.e.s de la Genève internationale, des multinationales et des sans-papiers ainsi que rappeler que les bailleurs et les promoteurs s'intéressent d'abord à la demande la plus solvable.

Les multinationales produisent à l'échelle mondiale et localisent leurs bénéficiaires dans des paradis fiscaux ou des pays aux taux d'imposition les plus bas. Elles s'installent à Genève surtout pour ce motif et y localisent leurs états-majors composés de salarié.e.s aux revenus élevés, soit une demande particulièrement solvable pour les bailleurs. Ces entreprises participent en outre parfois au paiement du loyer. Ces salarié.e.s sont des locataires vulnérables même si leur situation économique favorable les place dans une situation moins précaire que les migrant.e.s économiques qui sont en général exclu.e.s du marché locatif privé. Ils/elles sont en effet peu enclin.e.s à faire valoir leurs droits et cela pour plusieurs motifs.

En premier lieu, l'accès au logement est pour ces personnes étroitement lié à leur travail. Bien souvent, les multinationales mandatent des agences de relocation qui fournissent des contingents de logements. Le bon fonctionnement de l'entreprise dépend ainsi de la capacité de ces agences à fournir des appartements. Les salarié.e.s locataires qui font valoir leurs droits mettent en péril la possibilité pour ces entreprises de trouver des agences prêtes à fournir des logements. La pratique de l'Asloca fournit plusieurs exemples de locataires employé.e.s de sociétés multinationales qui, après avoir contesté leurs loyers initiaux exorbitants, se sont vus convoqué.e.s par leur direction qui les a fortement incité.e.s à retirer leurs procédures à la suite de plaintes d'agences de relocation, de régies ou de bailleurs. Le

droit du travail étant quasi inexistant en Suisse, ces menaces sont en général très efficaces malgré les règles destinées à protéger contre les représailles les locataires qui font valoir leurs droits.

Pour les salarié.e.s locataires qui ne bénéficient pas du soutien de leurs employeurs et qui cherchent un logement par leurs propres moyens, ils/elles se trouvent la plupart du temps en situation d'urgence et donc tout autant à la merci de leur bailleur. C'est ainsi qu'ils/elles peuvent être contraint.e.s de conclure des contrats dont les clauses dictées par les propriétaires lésent gravement leurs intérêts.

À titre d'exemple, il est fréquent que des baux de longue durée soient imposés à ces locataires avec des loyers très élevés. Après avoir emménagé, si les locataires trouvent un autre appartement au loyer plus bas, ils/elles ne pourront se départir de ces baux sans trouver des locataires de remplacement disposé.e.s à reprendre leurs contrats aux mêmes conditions, tâche particulièrement difficile si le loyer est élevé. Le/la locataire peut donc se trouver acculé.e à prendre en charge le loyer jusqu'à ce que son bailleur trouve lui-même un.e nouveau locataire, voire jusqu'à la fin du contrat.

D'une manière plus générale, il faut préciser que le droit du bail est soumis à un régime de surveillance et non de contrôle. Ceci signifie qu'il incombe au/à la locataire de faire valoir ses droits en saisissant la juridiction des baux et loyers. Hormis pour les cas où la LDTR s'applique, l'État n'inter-

vient jamais pour contrôler automatiquement les loyers pratiqués par les bailleurs. Pour atténuer cette charge et faciliter le travail du/ de la locataire soucieux, soucieuse de ses droits, le Code des obligations prévoit que le/la locataire doit être informé.e de la possibilité d'agir en justice, par le biais de formules officielles. Celles-ci sont cependant rédigées en français. Les délais de réaction étant de 30 jours pour contester le loyer initial, une hausse de loyer ou un congé, le/la locataire non-francophone ne parvient souvent pas à agir à temps, lorsqu'il/elle comprend qu'il/elle peut le faire.

L'Asloca s'efforce de diffuser de l'information en anglais auprès des salarié.e.s de la Genève internationale, en répondant à la demande d'employé.e.s des Nations Unies. La situation des migrant.e.s sans-papiers est plus difficile encore. Le projet de régularisation PAPHYRUS a mis en lumière que plus de 13'000 personnes vivraient à Genève sans permis de séjour. La stupide brutalité de la loi fédérale sur les étrangers, concoctée dans les cuisines de l'UDC, fragilise la situation de ces migrant.e.s qui vivent dans la peur d'une arrestation et d'une expulsion.

Ces locataires sont à la merci de certains bailleurs qui parviennent sans aucune difficulté, à cause de ce contexte juridique, à imposer des conditions léonines en leur faisant craindre une dénonciation au Ministère public et/ou à l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) ou encore, tout simplement, parce qu'ils/

elles n'ont aucune possibilité de trouver un logement à louer sur les marchés locatifs privé et public. À ce problème peut encore s'ajouter la faiblesse du droit du travail. Si ces locataires sont hébergé.e.s par leurs employeurs, il suffit que ces derniers les congédient pour leur faire perdre, en sus, leur logement. Dans certaines circonstances, le droit du travail peut primer sur le droit du bail et le/la locataire être privé.e de toute protection contre les congés. Quoi qu'il en soit, le/la locataire sans-papiers hésitera à faire valoir ses droits en justice puisque, en saisissant les tribunaux, ils/elles s'exposent à un risque de dénonciation au Ministère public et/ou à l'OCPM.

Toutes ces catégories de locataire, dont les déboires ont été dépeints ci-dessus, souffrent de la crise du logement sans pouvoir bénéficier de la politique menée en la matière par le canton. En effet, les logements bénéficiant du soutien de l'État ne peuvent pas être brigüés par un.e locataire ayant moins de deux ans de résidence à Genève. L'État et les autres entités publiques ont choisi comme critère d'attribution notamment celui de la durée de résidence et non pas celui du besoin.

Cet article est trop restreint pour formuler des propositions détaillées pour résoudre ces situations complexes. Il est cependant possible de poser quelques lignes directrices qui permettraient de garantir une certaine effectivité aux droits des locataires pour les migrant.e.s. La solution la plus efficace serait de changer de régime et d'instaurer un contrôle automatique des

loyers, comme il en a été durant plusieurs années au siècle dernier. Vu la composition actuelle de l'Assemblée fédérale, cette réforme ne semble pas réalisable dans un avenir proche.

En l'état actuel du droit, il conviendrait de diffuser largement et en différentes langues les droits que le locataire peut faire valoir. L'État pourrait remettre des prospectus d'information dans la langue des personnes concernées, par exemple lors de la délivrance des permis de séjour. Pour les sans-papiers, des campagnes d'affichage en plusieurs langues pourraient être organisées sur la voie publique, comme le fait la Confédération pour la prévention des risques sanitaires. Le critère de résidence de deux ans devrait être assoupli pour tenir compte d'autres facteurs attestant des liens du candidat.e avec Genève. Enfin, cette situation appelle une véritable politique sociale du logement qui est un parent pauvre de l'action de l'État.

# L'UNION DES CELLULES GRISES

ASSOCIATION D'ANCIENS FONCTIONNAIRES  
INTERNATIONAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT  
(GREYCELLS)

*L'association Greycells est composée de fonctionnaires internationaux à la retraite toujours mobilisé.e.s pour les Objectifs de développement durable et pour la Genève internationale. Ces anciens fonctionnaires internationaux agissent ensemble pour partager les connaissances et expériences acquises lors de leur carrière et de contribuer à la diffusion des valeurs des Nations Unies. L'Association Greycells, à but non lucratif, est née il y a 10 ans. Toutes et tous ses membres collaborent en tant que bénévoles.*

Ces fonctionnaires ont connu des succès et des échecs dans tous les coins du monde, ils/elles ont eu l'opportunité d'être les acteurs/trices et les témoins des processus qui ont mené aux Objectifs du Millénaire, puis aux Objectifs de Développement Durable (ODD), ils/elles ont acquis une vision globale des problématiques internationales et ils/elles considèrent qu'il est de leur devoir de partager ce qu'ils/elles ont appris avec les décideuses et décideurs du présent et des futures générations.

## *Un rôle de passerelle*

Avec l'appui de la Mission suisse auprès des Nations Unies à Genève, du Centre d'Accueil de la Genève internationale, de l'Office des Nations Unies à Genève, et bien entendu de la Ville de Genève, Greycells a développé des passerelles entre ses membres et plusieurs publics : les élèves et les étudiant.e.s des écoles et universités genevoises et d'autres cantons, des organisations non gouvernementales basées à Genève et ailleurs, des associations de jeunes ou d'ainé.e.s, des délégué.e.s des Missions permanentes, des fonctionnaires genevois et internationaux. La liste des partenaires de Greycells est longue et variée, et comprend entre autres plusieurs universités, notamment celles de Genève, Lausanne, Neuchâtel, Saint-Gall ; le Forum suisse de politique internationale ; le Programme SYNI de l'Emploi de la Ville de Lausanne. La collaboration entre Greycells et la Fondation Eduki mérite une mention spéciale : depuis 2015, Greycells fournit à Eduki son expertise pour le concours annuel sur les ODD destiné aux écoles genevoises et suisses, ou encore pour le programme *Kidswannaknow* d'interviews aux fonctionnaires internationaux/ales réalisés par des élèves. La diffusion de l'expérience des membres de Greycells prend plusieurs formes suivant les besoins et les buts poursuivis par chaque initiative. Il peut s'agir de dialogues, de cours de formation, de conférences, d'interviews, de mentoring individuel ou en groupe.

## *Une décennie d'engagement*

À l'occasion de son dixième anniversaire, Greycells a organisé le « Dialogue entre Seniors et Millennials en marche pour les ODD ». Un questionnaire en ligne sur les ODD a été diffusé pendant un mois par les médias sociaux. Plus de 170 personnes de tout âge et de 46 nationalités (dont un tiers de Suisses et Suissesses) ont exprimé leurs opinions sur la pauvreté, les inégalités, l'emploi, les retraites, les questions de genre, l'environnement et autres questions liées à la mise en œuvre des ODD. Ce dialogue intergénérationnel s'est poursuivi le 10 octobre au Palais des Nations, où plus de 200 seniors et millennials, genevois et internationaux, ont échangé leurs visions avec deux panels représentant toutes et tous les partenaires impliqué.e.s dans cette initiative : la Ville de Genève (Département de la cohésion sociale et de la solidarité) et l'Office des Nations Unies à Genève ; la PLATEFORME des aîné.e.s ; le Parlement des Jeunes ; le Geneva International Model United Nations ; YouthUN ; Rotaract International. Le débat a montré que les opinions des deux générations sont certes différentes mais nuancées, avec peu de grandes divergences. La complexité du « développement » en Suisse et dans les pays pauvres est clairement perçue, mais les deux générations demandent à en savoir plus pour mieux comprendre. Enfin, toutes et tous sont unanimes : le dialogue doit continuer et s'approfondir, car c'est un instrument d'échange d'information et de connaissances, et surtout, de cohésion sociale. Greycells est déjà engagée dans la préparation de nouvelles initiatives qui donneront un suivi à ce Dialogue intergénérationnel au niveau de la Genève internationale et ailleurs dans le monde.



# UN SI RICHE VIVIER



DALYA MITRI,  
VICE-PRÉSIDENTE PSVG

*La dynamique qui rajoute à Genève les qualificatifs parfois galvaudés de ville-phare, perpétuant la tradition des droits humains, attractive et génératrice d'emplois, mérite de s'y pencher de plus près pour comprendre ses mécanismes, plus riches et complexes qu'il n'y paraît.*

## *Genève Internationale ou Genève ville de la société civile internationale ?*

Si l'on observe le tissu des organisations de la société civile genevoises (ONG internationales, ONG locales, associations...), on peut noter la présence d'ONG locales conduisant des opérations dans les pays concernés, par exemple Nouvelle Planète, Madre Tierra, ASED, etc. Les ONG de plaidoyer gravitent dans l'orbite onusienne à Genève, d'autres ONG de taille conséquente ayant leur siège à Genève (L'Appel de Genève, Handicap International, MSF International) ou une antenne (Human Rights Watch, Norwegian Refugee Council, CARE, OXFAM).

## *Un petit état des lieux*

Ces organisations de la société civile présentes à Genève bénéficient de financements de la Confédération, du Canton, de la Ville de Genève, et des communes. Il est également important de noter que la somme totale des financements genevois représente la moitié de la totalité des financements par des collectivités publiques (cantons et communes) destinés à la coopération internationale en Suisse. Ce riche vivier contribue de différentes manières au rayonnement de la Genève internationale.

En premier lieu, on ne peut nier la force d'attraction de la présence de nombreuses OI, qui attirent nombre de grandes ONG internationales. Celles-ci s'établissent à Genève sous forme d'antenne (avec employé.e.s) ou de simple bureau de représentation. Le but est de participer aux innombrables réunions annuelles prenant place à Genève. Ces réunions, commissions ou plateformes semblent être le lieu idéal pour conduire des activités de plaidoyer (advocacy) cruciales pour peser dans le système de gouvernance global.

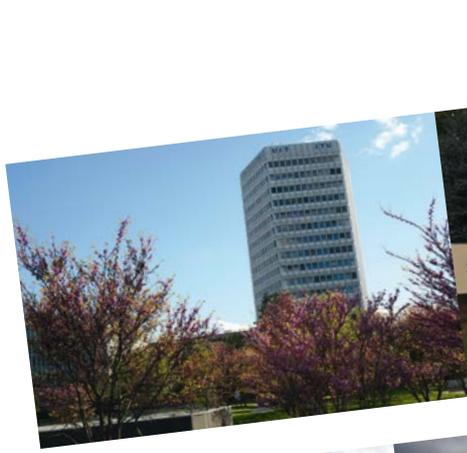
Mais ceci ne suffit pas à expliquer le dynamisme de la société civile internationale de Genève. En effet, plus de 300 ONG et organisations de société civile (OSC) locales, financées en majorité par le Canton et les 45 communes genevoises, oeuvrent depuis de longues années à garantir la vocation internationale de Genève, et illustrent un certain attachement de la population à cette vocation.

Enfin, on pourrait avancer que ce qui fait de Genève un exemple unique de ville de la société civile internationale, est que beaucoup d'ONG et OSC présentent la particularité d'être à la fois liées aux OI et actives dans leur orbite, et très fortement implantées dans le tissu local. Ces ONG ont donc choisi d'installer leur siège à Genève. Elles sont souvent actives dans la production de savoir (conférences, publications, formations), ainsi que dans la mise en réseau d'ONG et OSC de tous pays (échanges de bonnes pratiques, rencontres, mise en commun). Celles-ci génèrent la majorité des emplois que représente le secteur des ONG à Genève, mais constituent aussi une force de proposition inégalée pour peser au sein des politiques de gouvernance globale.

Nous pouvons également noter que ce dynamisme et ces interconnexions s'illustrent une fois de plus par l'adoption par

la majorité des ONG et OSC des Objectifs de Développement Durables (ODD) proposés par l'ONU. En effet, la Fédération Genevoise de Coopération (FGC) et la Fédération romande de coopération (FEDERESO), ainsi que la majorité des associations que ces fédérations regroupent, participent activement à la réflexion autour des ODD et au meilleur moyen de les atteindre, ainsi que de plaider pour un engagement de la société civile au niveau fédéral autour de la question du développement durable.

Enfin, n'oublions pas le rôle des ONG de la Genève internationale dans le façonnement d'une certaine politique étrangère de la Suisse, par l'importance du témoignage, et la force de dialogue de cet échantillon crucial de la société civile globale.





# PROTESTER À LA PORTE DU PALAIS



JORGE GAJARDO

*La place des Nations, un lieu unique au monde pour que la Genève internationale ne prenne pas la poussière.*

Octobre, un soir d'automne indien sur la place des Nations, à Genève, deux rappers et une DJ de Minneapolis donnent une performance de poèmes slamés, de couplets rappés et de boucles sonores, devant la tente de la Campagne globale des peuples contre le pouvoir des multinationales. Tufawon, Nataanii Means et Michel Be viennent à Genève pour dénoncer le Dakota Access Pipeline, dont le tracé menace de traverser des réserves amérindiennes dans l'Iowa et le Dakota du Nord. Le public est clairsemé, une petite centaine de personnes, en majorité des concerné.e.s, des délégué.e.s d'organisations non gouvernementales qui participent à la semaine de mobilisation organisée en marge des réunions qui ont lieu à l'intérieur du Palais des Nations, pour un jour aboutir à un traité international qui obligera les entreprises multinationales à respecter les droits humains.

## *La police est dans la place*

C'est l'une des 300 manifestations et plus qui auront eu lieu en 2018 sur la place des Nations, du moins celles dont a connaissance le Service de l'espace public (SEP) de notre ville. Car des rassemblements, petits et grands y sont souvent organisés dans la

journée, au gré de l'actualité mondiale. Un lieu unique en son genre. À plusieurs titres. Genève est la seule capitale onusienne qui offre aux «peuples» un lieu qui les met en valeur, juste en face du Palais. Peut-être parce qu'ici se concentre l'essentiel des ONG de tous les domaines politiques, économiques et sociaux. Rien de tel à New-York, le siège principal des Nations Unies, où les ONG n'ont aucun lieu où manifester dehors, ni le droit de défendre leurs points de vue à l'intérieur du siège de l'ONU. Unique aussi parce que la police genevoise se montre plutôt tolérante quand il s'agit d'intervenir sur la place des Nations. Plus qu'au centre-ville de Genève? «Probablement», semble dire dans un clin d'oeil, Demir Sönmez, le photographe genevois qui connaît le mieux le site. Rappelons que protester bruyamment à Genève sans autorisation de la police vous expose à des amendes, mais sur la place de Nations, le pragmatisme semble compenser le manque de réactivité des autorités locales aux soubresauts mondiaux.

## *La valeur d'une photo*

Pour de nombreux/ses militant.e.s qui inscrivent leurs luttes locales dans une mouvance globale, s'exprimer sur la place des Nations est un moment symbolique fort. Ce qui compte est de montrer au monde qu'on a manifesté devant les Nations Unies, que la clameur contre l'injustice est parvenue à se frayer un passage jusqu'à Genève, capitale des Droits humains. Comme pour les pèlerins qui vont des coins les plus impro-

bables jusqu'à Saint-Pierre de Rome, l'enjeu est surtout de témoigner qu'on y est arrivé, devant l'ONU. À l'heure d'internet, les vidéos, les photos de la place des Nations, cadrées serré au besoin, servent à témoigner que les Kurdes, les Tamouls, les Palestiniens et les peuples opprimés ne sont pas seuls dans leurs luttes. La veillée organisée le 17 novembre dernier sur la place par des Chiliens pour protester contre l'assassinat du jeune mapuche Camilo Catrillanca, tué de dos par un commando de la police chilienne en est un exemple : l'indignation exprimée sur la place des Nations doit avant tout être entendue par le pouvoir chilien, qui doit savoir que les agissements de ses forces de sécurité sont connues jusqu'à l'ONU. Ensuite, le message, peut éventuellement être aussi entendu par les habitant.e.s de Genève et par les touristes qui font un crochet sur la place pour se signaler sur instagram.

La place des Nations fait partie de la Genève internationale, un théâtre complexe. Les Genevois.es n'en connaissent pas toujours les actrices et les acteurs. Ce qui s'y joue est même souvent ignoré des habitant.e.s de la ville. Qui a remarqué les 10'000 manifestant.e.s érythréen.ne.s amené.e.s sur la place en 2010 par le régime d'Afeworki, sanctionné par le Conseil de sécurité ? Les journaux locaux n'en avaient pas parlé, ou en entrefilet, sans en relever le caractère téléguidé. Demir Sönmez qui, plus que quiconque, connaît la valeur d'un écho dans la presse pour une manif sur la place des Nations, soupire : «Les Tamouls



s’y rassemblent par milliers, mais les médias suisses n’en parlent pas». Ce n’est pas faute de les avoir informés. Il se souvient avoir été seul, pendant deux mois en 2011, à témoigner, par ses photos, de la grève de la faim tournante organisée par un mouvement d’opposition iranien. La presse genevoise ne s’y était intéressée que quand les grévistes avaient été déplacé.e.s sur un coin de la plaine de Plainpalais, sur demande de Téhéran. Le campement avait finalement duré mille jours. Sönmez lui-même a fait l’objet de pressions du gouvernement turc quand la Ville de Genève lui a consacré une exposition sur la place, en 2016.

### *Le souffle de la place*

La scénographie de la place des Nations et du Palais des Nations fait figure de métaphore de notre temps. Il y a une petite vingtaine d’années, il était encore possible, en montrant patte blanche, de longer la longue allée qui mène à l’aile sud du Palais. Depuis plusieurs années, à la suite d’un enchaînement d’attentats sanglants et impressionnants, au début des années 2000, la vue des mâts pavonisés représentant les États membres de l’ONU, est littéralement barrée par une clôture métallique. Une composition étrange, paradoxale, violente mais totalement assumée, signée par les architectes genevois Jacques Bugna et Florian Barro, qui avaient reçu, en 2001, le mandat de «rendre infranchissable l’ensemble du site à toute personne ou matière non autorisée», ainsi qu’indiqué sur une promotion du bureau Bugna (*Swiss Know How Magazine*, octobre 2013).

En face du Palais devenu forteresse impenable, la place des Nations, représente l’illusion d’un magnifique espace «libre», offert à tout type d’expression. Et quand on dit «tout type», on pense aux enfants qui y jouent en été, sous les jets de la fontaine, on pense à des performances artistiques, aux manifestations politiques, mais aussi à des actes extrêmes que la place a aussi connus ces dernières années. Mais on revient de loin, car les choses auraient pu aller autrement. Pendant longtemps la place était juste un carrefour à forte circulation avec du gazon au milieu. Les téméraires qui ne craignaient ni la tristesse du paysage ni la boue des jours pluvieux, y organisaient des rassemblements par tous les temps, pour essayer de se faire entendre. Au milieu des années 1990, les autorités genevoises ont sérieusement envisagé d’enfermer la place, en l’entourant de bâtiments de prestige, sans affectation définie. Le projet fut stoppé en 1998, grâce à l’un de ces référendums dont les Genevois.e.s ont le secret. Puis il a fallu six ans pour lancer les travaux d’aménagement de la place actuelle, conçue par les urbanistes Arlette Ortis et Christian Drevet. Conséquence logique, la place inaugurée en 2007 est l’exact contraire du projet refusé : au centre, un large espace constitué d’un dallage de granits de teintes diverses et d’un mobilier minéral aux lignes épurées, arrosé d’eau quand il fait beau et de lumière quand il fait nuit ; autour, des axes routiers moins larges qu’avant, mais encore généreux. Depuis une dizaine d’années, la place des Nations n’est plus un simple carrefour au milieu d’un monde à part, mais une vraie place publique

connectée au monde, à un croisement de transports collectifs. Des caractéristiques qui permettent de rendre apparent le lien entre Genève et l’Olympe onusien. Moins isolée que par le passé, la place des Nations est assurément un poumon qui souffle sur la Genève internationale pour l’empêcher de prendre la poussière.

---

Pour en savoir plus : Dossier «Évolution de la Genève internationale», *Interface. Genève : Fédération des associations d’architectes et d’ingénieurs de Genève*. N° 20. Septembre 2014.

# DROIT À LA VILLE INTERNATIONALE... OU PAS

VIRGINIE STUEMANN

*La Genève internationale (GI) est un secteur clé, de notre ville au cœur de notre histoire, on ne le répètera jamais assez.*

Avec la mondialisation version néo-libérale, les OI, comme beaucoup d'entreprises, ont délocalisé certains services et menacé parfois de quitter Genève. Parallèlement, le débat sur la votation de l'extension de l'OMC a été interprété comme une contestation de la Genève internationale. Dès lors, les acteurs et actrices promotionnels de la GI se sont lancé un double défi : renforcer la position de la Genève internationale et sensibiliser les Genevois.e.s, car «on a l'impression que les Genevois, si fiers du rôle international de leur cité, ne sont pas toujours conscients de cet apport et se réfugient parfois dans le provincialisme».<sup>1</sup>

## La Novlangue internationale

Pour favoriser l'implantation d'OI, la Confédération et le Canton ont investi dans la compétitivité et l'attractivité de Genève et se sont mobilisés avec les autres acteurs que sont la FIPOI, le CAGI, la Fondation pour Genève, afin d'améliorer les conditions d'accueil des OI, de leurs collaborateurs et collaboratrices et leurs familles. Cela comprend une action en lien avec des prestataires en matière d'accueil, les régies et les institutions pédagogiques et de formation<sup>2</sup>, autant de privilèges.

Pour séduire les Genevois.e.s, une communication est déclinée en deux axes : le cœur et le porte-monnaie. L'axe émotionnel consiste à «revisiter la narration de la Genève internationale»<sup>3</sup> avec comme éléments de langage «l'ADN de Genève», «au cœur de son histoire» de la réforme protestante à la création de la Croix-Rouge avec parfois la SDN ou le CERN. Pour redorer son image, la Genève internationale devient «des solutions pour un monde meilleur», et ce sous-titre «paix, droits et bien-être» quand l'OMC devient pourvoyeur.se de notre jus d'ananas au petit déjeuner<sup>4</sup>. Le terme «international» entaché par les affaires (évasion fiscale, corruption) tend même à disparaître. Ainsi naît la «Genève de la diplomatie et de la coopération multilatérale» et la ville internationale devient ville hôte<sup>5</sup>. L'axe économique consiste à convaincre par les apports financiers de la Genève internationale. Comme pour les multinationales<sup>6</sup>, on nous explique l'impact financier et les effets induits<sup>7</sup> ou effets de ruissellement.

## Paix, droits et bien-être à l'épreuve du réel

Toute communication rencontre une limite : la confrontation au réel. La contestation se cristallise contre une Genève internationale aisée et privilégiée engendrant une concurrence entre deux segments de la population et nourrissant une société à deux vitesses. Cela concerne bien évidemment le logement dont la crise est accentuée par la construction et la location de logements aux loyers exorbitants et la non-application de la LDTR. Dans ce contexte, les chasseurs d'appartement et la bourse au logement du CAGI favorisent une concurrence déloyale. Sans compter que certains propriétaires verraient d'un bon œil ces «étrangers» financièrement rentables et ignorant l'existence de l'Asloca. Cela concerne également la formation. Les crèches et les écoles anglophones privées font recette. Avec un cercle vicieux : plus la ville est internationale, plus l'emploi l'est et nécessite des compétences linguistiques élevées. Or l'instruction publique est aujourd'hui incapable de fournir ces compétences pourtant réclamées par le marché du travail local. Les locaux les plus fortunés permettront à leur progéniture d'intégrer ces formations internationales. Les plus pauvres sont de fait exclus de cet internationalisme pourvoyeur d'avenir économique.

## La colère gronde

La contestation naît du sentiment d'exclusion car de plus en plus de Genevois.e.s voient leur ville et leur canton se développer sans elles, sans eux. Cette Genève internationale est contestée pour son empreinte environnementale (aéroport!) et territoriale : une pression foncière inouïe<sup>8</sup>, des bars à «expats» et plus encore, la privatisation de l'espace public, la densification et la gentrification des quartiers populaires, comme les Pâquis si proches du Jardin des Nations.

L'enjeu n'est pas de réconcilier les Genevois.e.s avec la Genève internationale. Les Genevois.e.s sont favorables à la coopération et la solidarité internationales. De nombreuses ONG sont confrontées, comme les habitant.e.s, à la cherté de la vie. La colère gronde contre une vision de Genève, prestigieuse et élitiste, contre un modèle de développement qui creuse les inégalités et nuit à notre environnement. Comment augmenter l'attractivité de Genève? Quand les conditions-cadres deviennent synonymes de dumping fiscal donc de baisse des prestations à la popu-

lation? Pourquoi augmenter le nombre d'habitant.e.s, quand les besoins en logement, en transports ne sont pas satisfaits? Quand la croissance urbaine est synonyme d'exclusion, n'est-il pas évident de défendre le droit à la Ville, internationale ou pas, une ville pour toutes et tous sans privilèges?

**CAGI** - CENTRE D'ACCUEIL DE LA GENÈVE INTERNATIONALE  
**FIPOI** - FONDATION DES IMMEUBLES POUR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
**LDTR** - LOI SUR LES DÉMOLITIONS, TRANSFORMATIONS ET RÉNOVATIONS DE MAISONS D'HABITATION  
**SDN** - SOCIÉTÉ DES NATIONS (ANCÊTRE DE L'ONU)

- 1 Genève, ville mondiale : mythe ou réalité? Octobre 2010, étude réalisée par la ccig, la bcGe et l'OcStat, p 6.
- 2 Voir la Loi cantonale sur les relations et le développement de la Genève internationale (LGI).
- 3 La Genève internationale et son avenir, 25 juin 2013, rapport du Groupement permanent conjoint (GPC, axe 5 a) p 5.
- 4 Flyer de la Fondation pour Genève, «la Genève internationale dans votre quotidien».
- 5 Sur la Ville, voir le rapport de Sylvie Giossi Caverzasio, la Ville de Genève et la «Genève internationale», mandat de la Ville de Genève, mai 2008.
- 6 La Genève internationale, impact sur l'économie genevoise et régionale, UNIL-HEC / CREA, janvier 2015.
- 7 Impacts de la Genève internationale sur l'économie et les finances suisses et du Grand Genève, étude a été réalisée par le Laboratoire d'Économie Appliquée (ILEA) de la Faculté d'Économie et de Management de l'Université de Genève entre novembre 2013 et juin 2014, sur mandat conjoint du Département Fédéral des Affaires Étrangères, du Service de la Genève internationale de l'État de Genève (Département Présidentiel) et du Service des Relations extérieures de la Ville de Genève.
- 8 « Le Jardin des Nations est un domaine d'une surface totale de 350 hectares. Cela correspond à peu près à la superficie de la Commune de Cologny. Pour comparaison, (...) le périmètre d'aménagement du PAV, quant à lui enjeu d'importance, ne concerne que 230 hectares!». «L'ampleur du territoire des organisations internationales représente sur notre canton : l'équivalent de 500 terrains de football», Dossier La Genève internationale, Interface n°14, FAI, p. 21.

# MA CARTE D'IDENTITÉ EST MON AVENIR

ENTRETIEN SYLVAIN THÉVOZ

*Si on pense ne pas connaître Demir Sönmez, on est assuré pourtant de l'avoir déjà vu quelque part. Camarade de toutes les manifestations, toujours accompagné de son appareil photo ; figure de toutes les luttes sociales en faveur des droits humains, l'épicentre de son engagement se trouve à la place des Nations. Mais il vient de loin. Qui est-il vraiment ?*

Je retrouve Demir pour partager un repas et son histoire. Généreux, passionné, Demir est né en 1960 à Erzurum, ancienne capitale d'Arménie. Sa date exacte de naissance, il ne la connaît pas. Sa carte d'identité suisse annonce un énigmatique 00.00.1960. Âgé de deux ans, on lui détecte une tuberculose. Le médecin annonce, péremptoire : celui-là n'a aucune chance de survivre. Sa grand-mère l'emmène alors à Ankara. Il y grandit. Son père est d'origine arménienne, sa mère kurde, mais le génocide de 1915 a été caché à Demir. Son père ne lui dira qu'à 50 ans qu'il est d'origine arménienne. Dès son adolescence, Demir se lance dans la militance. Il est cinq fois emprisonné en raison de ses activités politiques. En 1978, à 18 ans, il est torturé en taule. Le 12 septembre 1980, l'armée turque organise un coup d'État, instaure un régime militaire. Demir étudie les sciences politiques à l'université, rencontre sa femme et se marie en 1986. En 1990, la situation est intenable. Menacé, il quitte la Turquie et demande l'asile en Suisse. Il est accueilli par d'anciens camarades de lutte à Genève. Il ne pourra plus retourner en Turquie voir son père malade. Sa mère décédera sans qu'il puisse la revoir.

## *Devenir Suisse sous conditionnelle*

En Suisse, il vit d'abord dans les baraquements pour les requérant.e.s d'asile le long de la piste d'aéroport, dans des conditions correctes mais avec une liberté restreinte. Il se sent comme un poisson hors de l'eau, ne comprend rien à cette nouvelle vie. Il sait juste que la Suisse est un pays riche, produisant du chocolat et que c'est un symbole de démocratie mondiale. Sa femme le rejoint 9 mois plus tard. Deux enfants naissent, l'un en 1993, l'autre en 1996. La situation économique reste toujours précaire. En 1994, il fonde la maison populaire de Genève, une association qui existe encore aujourd'hui. Il n'a pas le droit de travailler durant ces années, sa femme est engagée dans un restaurant. En 1999, il obtient le permis C, et sera naturalisé au tout début des années 2000. Jusqu'à cette délivrance, il attendait quotidiennement une réponse de l'ODM, regardant chaque jour trois à quatre fois la boîte aux lettres. Mais la nationalité obtenue est conditionnelle ! S'il avait été condamné en Suisse ou dans un pays de l'Union Européenne par un tribunal, on lui aurait retiré son passeport. De 2000 à 2005, il est en quelque sorte un Suisse au conditionnel.

## *La militance se poursuit*

Demir a tout le temps continué à militer. Il rejoint le Parti socialiste grâce à Laurence Fehlmann-Rielle, rencontrée lors d'une coordination de soutien au peuple kurde. « Je suis photographe, journaliste » dit-il fièrement. Depuis 2009 jusqu'à aujourd'hui, il a publié plus de 1'400 articles. « Je veux être le photographe des peuples opprimés ! » En 2016, la photographie de Demir d'une banderole révélant la mort de Berkin Elvan, adolescent tué par la police sur la place Taksim à Istanbul est exposée place des Nations. La Turquie cherche à faire censurer cette photo. Le Conseil administratif résiste. Demir devient un exemple mondial de la lutte pour la liberté d'expression. Quel est son modèle ? « Che Guevara » dit-il spontanément. Et à Genève ? « La place des Nations ! On lui doit tout. »

## *Les idéaux et le quotidien*

Au-delà de la lutte pour les idéaux, le quotidien n'est pas toujours rose. Manque de soutiens pour ses expositions, suspicion lors du délivrement d'autorisation, refus divers. « Je suis politisé et donc suspect. Les élu.e.s étaient contents.e.s de s'afficher avec moi suite à l'exposition sur la place des Nations, mais après, il n'y a pas eu de vrai soutien » explique-t-il, un brin amer. Son avenir comme photographe est incertain. Lucide, il explique : « Je ne vois pas loin devant moi. Je suis dans une situation de précarité, mais mon sort est pareil à celui de toutes et tous les photographes genevois.es. C'est très dur pour la profession, et la presse en général aujourd'hui ». Il vit une sorte d'exil dans l'exil, décrivant Genève sans fards : « Si tu n'es pas Suisse, d'origine genevoise, si tu ne parles pas bien français, les exclusions s'accumulent. Régulièrement, dans les manifestations, la police vient vers moi pour me demander mes papiers et chercher à m'intimider. J'ai même un procès en cours devant le tribunal de police. Un policier m'a collé un motif ridicule pour m'incriminer alors que je faisais mon travail. Imagine : un journaliste devant un tribunal de police à Genève ! Heureusement, le camarade Christian Dandrès me défend, j'ai confiance. » Demir est de toutes les luttes, mais il est aussi en lutte. Un appel ? « J'aurai besoin du soutien de mes camarades dans cette épreuve, je compte sur toutes et tous. Genève est la ville internationale des droits humains, mais au quotidien, nous avons encore un grand chemin à faire pour l'égalité et le respect de ceux-ci, ici comme ailleurs ». Demir n'a pas touché à son repas. On se dit au revoir ou plutôt à bientôt. Rendez-vous à la prochaine manifestation. Elle sera peut-être pour préserver l'indépendance et la liberté de Demir d'exercer son travail !

# CONSULTANT.E.S : INTERNATIONALEMENT PRÉCAIRES ?

OLIVIA BESSAT

## *Branle-bas de combat dans les organisations internationales à Genève depuis cet été. La raison ?*

Le statut, ou plutôt l'opacité des statuts des consultant.e.s pour les différents programmes, bureaux et agences des Nations Unies en terre genevoise.

Des affichettes collées de-ci de-là aux murs de certaines organisations appelaient à se réunir pour s'informer : « Are you a consultant here? Join us for a meeting with HR to discuss the latest issues regarding tax and social security<sup>17</sup>. S'informer? Faire la chasse aux sorcières? Tentative d'auto-régulation d'un système abusif? Tour d'horizon.

## *Etat des lieux chiffré*

Les chiffres datent, mais la tendance s'est confirmée depuis : en 2014, les consultant.e.s représentaient 45% de la main-d'œuvre totale des Nations Unies à travers le monde<sup>2</sup>. D'après un sondage anonyme en ligne réalisé par Public Service International (PSI) en septembre 2018, auprès des consultant.e.s des organisations et agences spécialisées des Nations Unies ayant leurs bureaux à Genève, on a pu établir un profil un peu plus précis de ces travailleuses et travailleurs : 67% des personnes ayant répondu sont des femmes, 38% ont entre 20 et 30 ans, 50% des sondé.e.s sont des ressortissant.e.s de pays hors UE/Suisse, et 26% de ces personnes ont la charge d'au moins une personne.

## *Quel est le problème ?*

Le problème a émergé récemment, mais il couvait depuis longtemps : après des années de statut administratif flou, les consultant.e.s des Nations Unies à Genève se sont vu.e.s demander de payer leurs impôts, y compris rétroactivement, ou de s'exposer à des amendes jusqu'à régularisation. Alors que les organisations internationales ont de plus en plus recours aux services de consultant.e.s, l'existence d'une distorsion entre traitement de travailleur.euse.s soumis.e.s au droit suisse et le statut de la fonction publique internationale n'est que plus évidente. Nous l'avons vu, ils/elles représentent une part considérable de la main-d'œuvre des organisations internationales. Néanmoins, on ne dispose ni de données factuelles suffisantes permettant d'établir leur nombre exact, ni des termes et conditions professionnels auxquels ils/elles sont soumis.e.s. Ce manque de visibilité s'additionne à l'incertitude demeurant quant à leurs obligations en Suisse, que ce soit en termes d'impôts, de charges sociales et autres obligations communes dans un État de droit. Une incertitude qui se transforme en véritable casse-tête pour les consultant.e.s eux/elles-mêmes, mais aussi pour les autorités suisses, en raison du statut spécial des Nations Unies et de l'immunité dont ces institutions bénéficient comparé aux droits et devoirs des employeurs soumis au droit suisse.

## *Taxes ou pas taxes ?*

D'après le sondage réalisé par PSI, seules 10% des personnes ayant répondu se sont enregistrées auprès de l'administration fiscale et des assurances sociales. 93% de

ces personnes déclaraient ne pas avoir reçu d'information quant aux démarches à accomplir vis-à-vis des autorités suisses. Des tire-au-flanc ? Pas forcément. 43% de ces mêmes personnes s'acquittent déjà de leurs impôts et 31 % d'entre elles cotisent déjà pour leur filet social dans leur pays d'origine. Il n'est donc pas chose aisée de généraliser, d'autant plus que le système est opaque, et que les différents protagonistes ont tendance à se renvoyer la balle.

## *Staff ou pas staff, that's the question?*

Les consultant.e.s sont-ils/elles de facto les employé.e.s précaires de ces organisations? Il existe bel et bien de « vrai.e.s » consultant.e.s auprès des Nations Unies, par exemple, des conseiller.e.s techniques au bénéfice de longues années d'expérience, ou des représentant.e.s de cabinets de consultant.e.s mandatés pour travailler sur un projet ponctuel et dont le cahier des charges fait explicitement référence au caractère externe et limité de leur mandat. Là où la dénomination de « consultant.e » devient abusive, c'est lorsque les personnes déterminées comme telles n'ont pas le statut d'indépendant.e et ne pourraient pas l'acquérir selon les règles de l'Office cantonal des assurances sociales, par ailleurs seul organisme en mesure d'accorder le statut d'indépendant.e. Pour l'OCAS, « sont considérées comme indépendantes dans l'AVS/AI/APG les personnes qui : 1. agissent en leur propre nom et pour leur propre compte, par ex. en se présentant sous une raison sociale, et 2. sont libres dans l'organisation du travail et assument leur propre risque économique, par ex. en faisant des investissements à long terme, en organisant en toute liberté leur entreprise et en

travaillant pour plusieurs mandants<sup>3</sup>.» Toujours selon le sondage réalisé par PSI, 63% des consultant.e.s interrogé.e.s effectuaient des tâches similaires à celles relevant habituellement de la responsabilité d'employé.e.s. 96% de ces consultant.e.s travaillaient à temps plein pour une seule agence des Nations Unies, et 86% des personnes avaient leur propre adresse e-mail officielle des Nations Unies (xxxx@un.org). Peut-on par exemple être consultant.e à 23 ans? Peu probable à moins que l'on ait développé une expertise ultra-spécialisée. Mais dans le microcosme onusien, ça existe, le contrat de consultant.e ne devenant plus qu'une étape intermédiaire entre le stage payé au lance-pierre (quand il est payé) et l'équivalent du contrat à durée déterminée/indéterminée traditionnel.

### *Précarisation au pays de la paix*

L'analyse des résultats du sondage de PSI a montré qu'un.e consultant.e sur dix à Genève gagnait moins de CHF 3000 par mois, et trois sur dix moins de CHF 4000. Faut-il rappeler le coût de la vie dans la cité de Calvin? Le Parti socialiste défendait un revenu minimum à 4'000.-, estimé minimum nécessaire pour des conditions de vie décente. La Confédération a établi le seuil de pauvreté à moins de CHF 2'247 par mois pour une personne seule. Comment font ces personnes pour se loger et vivre, d'autant plus lorsqu'ils/elles accumulent des contrats de quelques mois, vivant parfois pendant des années dans l'insécurité professionnelle? Il faut ajouter qu'en comparaison, comme le soulignait Paula Dupraz-Dobias<sup>4</sup>, au même niveau d'expérience en début de carrière, un.e fonctionnaire internationale (P2 en jargon de l'ONU) gagne

81'226.- net, alors qu'après déduction des taxes diverses, environ la moitié des consultant.e.s interrogé.e.s par PSI tomberait sous le seuil de pauvreté.

Les zones d'ombre dans lesquelles évoluent ces consultant.e.s font aussi que celles et ceux qui ne paient ni impôts ni charges sociales se soustraient à leurs devoirs, comme à leurs droits. Beaucoup de contrats de consultant.e.s pourraient permettre à des personnes d'obtenir le statut de salarié.e d'un employeur non tenu de cotiser (ANOBAG en jargon OCAS)<sup>5</sup>, et donc d'avoir accès notamment aux indemnités de chômage, pour celles et ceux qui ont le droit de travailler en Suisse sans encombre (ressortissant.e.s UE/AELE et Suisses).

### *Difficile de montrer du doigt...*

Faut-il condamner les organisations internationales pour le recours abusif à des contrats de consultant.e.s? Ce n'est pas si simple: d'abord, derrière cette façade globale d'organisation internationale inattaquable car sous le coup de l'immunité, il y a des équipes qui cherchent à recruter vite pour travailler sur des projets urgents. Le temps de recrutement d'un.e employé.e régulier.e, que ce soit pour la création d'un poste ou pour pourvoir un poste déjà existant, est la croix et la bannière: «On considère que le recrutement d'une personne pour un emploi fixe prend de quatre mois à un an et demi. Ce n'est pas que nous manquons de candidat.e.s, au contraire. C'est plutôt la lourdeur des processus administratifs de recrutement qui est en cause. Par contre je peux recruter un.e consultant.e en un mois si je veux, sans me soucier des questions administratives,

qui sont clairement à sa charge, comme le stipule le contrat», témoigne un employé d'une organisation internationale. La faute aux consultant.e.s eux/elles-mêmes, qui se bradent ou font fi des obligations découlant de leur contrat? La faute aux autorités suisses qui ont fait preuve de laxisme pendant tant de temps et exigent aujourd'hui le paiement d'arriérés d'impôt rubis sur l'ongle?

La suite au prochain épisode.

<sup>1</sup> «Êtes-vous consultant? Rejoignez-nous à une réunion avec les Ressources Humaines afin de discuter les dernières informations concernant les impôts et la sécurité sociale».

<sup>2</sup> UN JIU report 2014

<sup>3</sup> <https://www.ocas.ch/entreprises/cotisations/independants/>

<sup>4</sup> [https://www.swissinfo.ch/eng/income-and-tax\\_un-consultants-could-fall-below-poverty-line/44459914](https://www.swissinfo.ch/eng/income-and-tax_un-consultants-could-fall-below-poverty-line/44459914)

<sup>5</sup> <https://www.ocas.ch/particuliers/cotisations/salaries-dun-employeur-non-tenu-de-cotiser/>

# CETIM

PROPOS RECUEILLIS PAR  
UMUT AKAR ET LÉA WINTER,  
COLLABORATRICE POLITIQUE



*Melik Özden est arrivé en Suisse en 1983. D'origine kurde, il a dû quitter la Turquie à l'âge de 21 ans. Installé à Genève, il contribue à la création de plusieurs associations de défense des droits humains et dénonce les exactions commises dans les prisons turques : détentions arbitraires, tortures, assassinats et disparitions. C'est lors d'une action de plaidoyer à l'ONU qu'il fait la connaissance de membres du Centre Europe - Tiers-Monde (CETIM). Son horizon s'élargit, sa lutte pour les droits humains devient globale et il devient le Directeur du programme Droits humains du CETIM en 1998, et son représentant permanent aux Nations Unies.*

Il est actuellement directeur de cette organisation. Melik a rejoint le Parti socialiste genevois en 1992. Il est élu au Conseil municipal de Confignon entre 2008 et 2011, à l'Assemblée constituante entre 2009 et 2012 et au Grand Conseil entre 2012 et 2013. Avoir siégé à ces différents niveaux de représentation en fait un camarade aguerrri, engagé, avec une grande expertise sur les thèmes prioritaires du Parti tels que la lutte contre les discriminations, le droit au logement, à la santé, à la sécurité sociale et à l'éducation.

**Melik, sur quels dossiers travailles-tu en ce moment avec le CETIM ?**

Depuis près de 20 ans, nous accompagnons La Via Campesina, qui représente 250 millions de paysan.ne.s dans le monde, dans l'élaboration de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysan.ne.s. Elle a finalement été adoptée en septembre dernier par le Conseil des droits de l'Homme à Genève. C'est une grande victoire pour toutes les personnes qui travaillent en milieu rural et qui sont très souvent victimes de discriminations et de violations de leurs droits (par exemple, 80% des victimes de la faim vivent en milieu rural). Nous travaillons aussi sur le développement d'un Traité Contraignant pour réguler les activités des multinationales au sein d'une campagne internationale de plus de 250 organisations. Par ailleurs, le CETIM est un éditeur qui apporte un éclairage sérieux et original sur les causes des innombrables conflits qui menacent quotidiennement la paix, sur le mal-développement généralisé et sur l'élaboration d'alternatives susceptibles d'assurer un développement égalitaire et durable.

**Le CETIM, avec sa petite équipe basée à Genève de 5 salarié.e.s et de nombreux/euses bénévoles, participe à des campagnes globales pour les droits humains et les facilite. Comment cela se passe-t-il concrètement ?**

Nous travaillons en étroite collaboration avec des organisations partenaires sur le terrain, notamment la Via Campesina et la campagne globale contre l'impunité des transnationales. Basé.e.s à Genève, ville qui accueille les organes des droits humains des Nations Unies, nous facilitons la participation de nos partenaires d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie en appuyant leurs demandes de visa et en organisant la

logistique de ces négociations internationales, tout en dispensant des formations aux militant.e.s. Il est fondamental que les diplomates du monde entendent la voix des personnes concernées en premier lieu par les violations des droits humains (travailleur/euse.s de l'industrie d'extraction, paysan.ne.s, peuples pratiquant la pêche et l'élevage artisanal, etc.). Lors de la dernière session de négociation sur le Traité Contraignant en octobre, les membres de la société civile étaient plus nombreux que les diplomates dans la salle du Conseil des Droits de l'Homme ! Nous recevons également une aide, modeste mais vitale, de la Ville de Genève pour nos projets et nos événements destinés à informer la population genevoise de nos activités.

**Quelle importance revêt pour toi la Genève Internationale ?**

Le travail qui est mené à Genève par les militant.e.s des droits humains est essentiel. Il vise à faire adopter de nouvelles normes internationales qui sont indispensables afin de faire reculer les inégalités et la toute-puissance de l'économie libérale. Le droit international est malheureusement toujours en retard sur les montages inventés par les détentrices et détenteurs de pouvoir pour échapper à leurs responsabilités tant sociales qu'environnementales.

**As-tu quelque chose à rajouter à cet entretien ?**

Oui, le CETIM a besoin de soutien pour continuer sa lutte en faveur d'un monde plus juste. Nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien et dons.

# STAGIAIRE, LA GALÈRE



CAROLINE MARTI,  
DÉPUTÉE

*Sauver le monde, ou plus simplement apporter sa pierre à l'édifice du maintien de la paix, de la protection de l'enfance, de la sauvegarde du patrimoine, de la défense des droits humains, c'est le rêve de nombreux jeunes qui arrivent à Genève pour faire un stage dans les agences onusiennes établies dans notre ville. Malheureusement, pour beaucoup d'entre elles et d'entre eux, le rêve onusien se transforme bien vite en cauchemar.*

Parachuté.e.s dans une des villes les plus chères du monde, les postes qu'on leur propose sont très majoritairement non rémunérés bien qu'il faille y arriver avec un diplôme en poche. Le phénomène n'est certes pas nouveau, mais il s'accroît de manière exponentielle. Alors qu'en 1996, les agences de l'ONU ne dénombrèrent que 140 stagiaires sur l'ensemble du globe, ils/elles sont aujourd'hui plus de 4000. La cause? Des budgets limités et des besoins croissants poussent les organisations

internationales à remplacer des postes rémunérés pour jeunes diplômé.e.s par des stages non payés. À ce titre, les P1, postes qui ne requièrent aucune expérience professionnelle, ont diminué de moitié.

## *Comment vivre à Genève sans revenus?*

Certains font l'amère expérience de cumuler des petits boulots en plus de leur stage à plein temps, d'autres limitent leurs dépenses au maximum comme l'a démontré David Hyde, ancien stagiaire à l'ONU, contraint de dormir sous tente, faute de logement abordable. Dans une étude menée par la Fair Internship Initiative (FII), 83% des stagiaires reconnaissent qu'ils/elles n'auraient pas pu accepter leur poste sans l'aide financière de leur famille. La moitié d'entre elles/eux ajoutent que leur stage les a placé.e.s, et leur famille, dans une situation de précarité financière. Le système actuel de stage, porte d'entrée pour une carrière dans les organisations internationales, exclut donc d'office toutes celles et ceux qui n'ont pas les moyens de travailler gratuitement. Il s'agit non seulement d'une exploitation crasse des jeunes travailleuses et travailleurs mais également une claire discrimination basée sur les richesses. Et c'est ainsi qu'une élite, pourrions-nous dire une caste, se maintient au sommet de la gouvernance mondiale, en totale contra-

diction avec les valeurs de promotion de la diversité que l'ONU prétend défendre.

## *Des moyens d'action limités*

Malheureusement, à notre échelle, les moyens d'action sont très limités. Alors que nous avons obtenu à Genève un accord entre employeuses, employeurs, État et syndicats pour mieux encadrer les stages et éviter le dumping salarial induit par ces nouveaux postes précaires, ne peut s'appliquer aux organisations internationales non soumises au droit suisse et encore moins au droit genevois. Alors que faire? En premier lieu, nous pouvons nous attacher à offrir aux stagiaires onusiens des conditions minimales et dignes de subsistance, notamment en leur mettant à disposition des logements abordables. Puis, ayant fait le constat que la non-rémunération des stagiaires est, du moins partiellement, la résultante des budgets limités des organisations internationales, la Suisse devrait montrer l'exemple, en tant que pays hôte du siège européen, en augmentant sa contribution à l'ONU au motif d'une digne rémunération de celles et ceux qui y travaillent.

# ELISA-ASILE

ENTRETIEN JANNICK FRIGENTI EMPANA

*Léonard Micheli est le Président de l'association Elisa-Asile, créée en 1986, qui accompagne les requérant.e.s d'asile et les réfugié.e.s dans leurs démarches administratives et juridiques en les représentant auprès des autorités. C'est notamment la seule association habilitée à intervenir au sein de l'aéroport pour aider les personnes assignées à la zone de transit.*

**Jannick Frigenti Empana : Si je vous dis Genève internationale, qu'est-ce que cela évoque chez vous ?**

Léonard Micheli : Cela me fait penser à la Convention de Genève relative aux droits des réfugié.e.s signée le 28 juillet 1951. Cette convention constitue le document-clé de la définition du réfugié, de ses droits, et les obligations légales des États. Cela me fait également penser aux termes d'accueil, d'accueil humanitaire, et du manque de ressources au niveau de l'État.

**Que voulez-vous dire par manque de ressources ?**

Par ressources, je n'entends pas seulement les moyens financiers, mais surtout les moyens humains pour développer une vraie politique d'accueil. Il y a aujourd'hui un cruel manque de personnel dans les foyers. Il serait nécessaire d'avoir plus d'assistantes sociales et d'assistants sociaux. Ce type de personnel est, par exemple, actuellement débordé. Il manque aussi des mesures fortes en termes de conditions d'accueil et d'intégration. Le climat de suspicion qui prédomine au sujet des réfugié.e.s et des requérant.e.s d'asile est néfaste et il est favorisé par ce manque. Lorsque l'on sait que dans certains foyers il est demandé aux résident.e.s de remettre leurs

papers d'identité à des Securitas, c'est dire à quel point on n'a pas confiance en eux et en elles.

**Le rayonnement de Genève favorise-t-il son choix comme destination lorsqu'on a tout perdu ailleurs ?**

Je ne crois pas qu'il y ait une sélection de destination. Lorsqu'on est confronté à une situation de détresse, on va se mettre en sécurité, soi et sa famille. J'aurais plutôt envie de dire que Genève ne tient pas ses promesses. Il y a du désenchantement. Il persiste, au sein d'une certaine partie de la population, une idée reçue selon laquelle ces personnes reçoivent plus que les Genevoises et les Genevois. Il en résulte des préjugés qui cantonnent les personnes qui viennent chercher la protection de la Suisse dans un rôle de « demandeur », sans prendre nullement en compte leurs compétences ni les valoriser.

**Il est vrai que la question des compétences ne se pose pas de la même manière pour des migrant.e.s ayant un statut de réfugié.e que celles et ceux qui ont un statut d'expatrié.e.s !**

C'est vrai. Pour les expats, c'est le mouvement inverse. Les personnes viennent car elles sont attendues et l'entreprise en préalable fait la demande. La compétence professionnelle a été le premier moteur. En ce qui concerne les réfugié.e.s, la raison de la migration est une nécessité de survie. Une fois en Suisse, l'État est bien incapable d'offrir des modes d'intégration en fonction des compétences et expériences des réfugié.e.s.

**Cela a pu se voir avec l'arrivée de réfugié.e.s syrien.ne.s.**

C'est exactement cela. On pourrait dire que c'est une bombe sur la maison qui change la valeur qu'on vous donne. Avant la bombe, on aurait pu désirer et demander la venue d'un médecin syrien ou d'une avocate syrienne. Après que la bombe est tombée et que ces personnes ont fui en Suisse,

elles ne sont plus que des réfugié.e.s sans autre caractéristique. On leur nie toutes autres qualités. Pendant la procédure, l'État ne s'intéresse plus aux compétences de la personne, ce qui instaure souvent une perte d'estime de soi.

**Un.e réfugié.e peut-il/elle prétendre à un permis de travail ?**

Légalement, un.e réfugié.e. a un libre accès au marché du travail. Il existe plusieurs types de permis. Le permis N concerne le/la demandeur/se d'asile dont la demande est en cours. Après trois mois avec ce permis, la personne est autorisée à travailler à Genève. Le permis F concerne la personne à qui on refuse l'asile, mais qui ne peut pas être renvoyée dans son pays. Enfin, un permis B est accordé à la personne dont le statut de réfugié.e est reconnu et pour laquelle l'asile a été accordé. Pour les ressortissant.e.s syrien.ne.s, un permis F est le plus souvent accordé. Travailler reste difficile, car il existe de nombreux obstacles, ce permis étant peu connu des employeurs/euses. Par ailleurs, la reconnaissance de leurs diplômes est extrêmement compliquée. De plus, pour les détenteurs/trices d'un permis F, il est interdit de sortir de Suisse, sauf à de rares exceptions. Il est compliqué d'obtenir un abonnement de téléphone, difficile d'ouvrir un compte en banque, ardu de signer un bail pour un logement. Le regroupement familial ne peut se faire qu'après trois ans. Après tant de détresse liée au passé, ce sont autant de difficultés à vivre pour ces personnes.

**Plus d'informations :**  
[www.elisa.ch](http://www.elisa.ch)  
[www.odae-romand.ch](http://www.odae-romand.ch)



# PROMOUVOIR

---

# LA JUSTICE

---

ENTRETIEN LÉA WINTER,  
COLLABORATRICE POLITIQUE

*Taimoor Aliassi est Conseiller municipal en Ville de Genève depuis le printemps 2018. Sa famille, d'origine kurde, a dû quitter l'Iran en 1979 pour se réfugier en Irak. Avec le déclenchement de la première guerre du Golfe, il a dû à nouveau partir. Il est arrivé à Genève en 1994, à l'âge de 24 ans, comme réfugié avec sa famille.*

Il a suivi une formation d'assistant social à la Haute École de Travail Social (HETS) et travaille à l'Hospice général dans le secteur de l'aide aux migrants. Taimoor a été naturalisé en 2007.

Parallèlement à ses responsabilités d'élu, il est le représentant de l'Association pour les droits humains au Kurdistan d'Iran-Genève (KMMK-G) à l'ONU. Cette association s'engage pour lutter contre la discrimination des minorités ethniques et religieuses, défendre les prisonnier.e.s politiques, lutter pour l'abolition de la peine capitale et promouvoir les droits des femmes et des enfants en Iran et au-delà. Elle est régulièrement consultée par les partis politiques suisses concernant la question kurde et l'intégration des étranger.e.s. Elle soutient également la diaspora kurde dans sa vie en exil en organisant des conférences et des manifestations culturelles.

**Léa Winter : Taimoor, comment es-tu venu à la politique ?**

Taimoor Aliassi : Ma famille et les Kurdes en général sont très politisés. J'étais membre d'un parti politique lié à l'internationale socialiste. Ainsi, à mon arrivée en Suisse, je suis entré en contact avec le Parti socialiste. J'ai rencontré Jean Ziegler, Ruth Dreifuss, et rapidement pris contact avec la section internationale du PS Suisse. J'ai organisé à plusieurs reprises des rencontres politiques avec la communauté kurde de Suisse pour leur présenter le programme et les candidat.e.s du PS. Le Parti doit se positionner en soutien aux peuples opprimés, même si le gouvernement ne le fait pas pour des raisons d'intérêts économiques. C'est notre rôle de défendre la justice et cela nous rapproche de la diaspora.

**Comment vois-tu ton rôle de Conseiller municipal ? Quels sont tes dossiers prioritaires ?**

Je suis fier d'être élu à Genève. Je n'aurais jamais pu être élu dans mon pays d'origine, l'Iran. Il est rare de voir des conseiller.e.s nationaux/les qui ne sont pas d'origine suisse ou européenne. Parfois je rêve d'instaurer un quota de candidat.e.s d'origine étrangère dans les listes du PS, comme on l'a fait pour encourager la représentation des femmes. La Ville de Genève pourrait être pionnière avec ses 48% de résident.e.s étranger.e.s ! Par mon travail, je suis très sensible aux questions sociales telles que la précarité, le chômage, le logement et l'intégration. Je rencontre tous les jours des Genevois.e.s qui ont de la peine à joindre les deux bouts, des demandeur.euse.s d'asile qui doivent survivre avec 450.- par



mois ou des personnes qui n'ont aucun droit car elles sont sans statut légal et souvent victimes d'exploitation ou parfois de traite d'êtres humains. Je me passionne aussi pour les enjeux nationaux et internationaux. Le Conseil municipal a soutenu plusieurs motions concernant les droits humains à l'étranger ; notamment une qui visait à défendre la démocratie et les droits du peuple kurde en Turquie, à laquelle j'ai collaboré. Je pense qu'il est très important que la Ville de Genève, avec son rayonnement international, se positionne sur ces questions.

**Que signifie la Genève internationale pour toi ? Et pour les Kurdes de Genève ?**

Il y a plus de 130'000 Kurdes en Suisse dont 7'000 à Genève. Les communautés des quatre Kurdistan sont présentes à Genève et sont solidaires. Genève est le seul endroit au monde où nous pouvons nous réunir et avoir des activités ensemble. Genève est un lieu de dialogue. La présence de l'ONU et des missions diplomatiques qui représentent la majorité des pays du monde apporte une grande richesse à la ville et une vraie facilité pour les militant.e.s des droits humains. Habitant à Genève, je peux par exemple très facilement rencontrer les autorités de nombreux pays en relayant les préoccupations et les rapports de mon association.

*Le Grand Conseil, du fait de travaux, ne siège plus dans le lieu canonique de la Vieille-Ville. Il est désormais au cœur des organisations internationales. Siégeant pour deux ans à l'UIT (Union internationale des télécommunications), nous avons voulu savoir comment ce lieu pouvait influencer les député.e.s dans leur travail.*  
**Romain de Sainte Marie, Jean-Charles Rielle, Nicole Valiquer Grecuccio, Grégoire Carasso et Thomas Wenger se sont prêtés au jeu des questions réponses.**

**Comment as-tu vécu le changement de lieu du Grand-Conseil, quels en sont les impacts ?**

**Romain de Sainte Marie :** Je vais être sincère. Travaillant et vivant à Plainpalais, je ne peux pas dire que ce déménagement provisoire m'arrange beaucoup ! En revanche, j'éprouve toujours une certaine excitation pour le changement. J'étais donc très enthousiaste à l'idée de vivre une nouvelle expérience politique.

**Jean-Charles Rielle :** Ce changement avait été annoncé de longue date, compte tenu des travaux en Vieille-Ville de Genève, et plusieurs fois repoussé dans l'attente de son financement. Pour l'anecdote, j'avais participé aux discussions, comme Président du Conseil municipal de la Ville de Genève, en 2012-2013, pour la délocalisation du CM à l'OMM.

**Nicole Valiquer Grecuccio :** Ce changement est positif puisqu'il marque en même temps les travaux de rénovation de la salle du Grand Conseil et plus généralement du bâtiment du 2 rue Hôtel-de-Ville selon un projet de qualité des architectes Philippe Bonhôte et Julia Zapata. Il est également positif en ce sens que les député.e.s se rendent sur la rive droite et, pour certain.e.s, changent de perspective et vivent une aventure urbaine et sociale !

**Grégoire Carasso :** Le fait que le Parlement siège au cœur de la Genève internationale est une belle symbolique. Pour le clin d'œil, lors de la première séance à l'UIT, le 30 août 2018, le Grand Conseil a adopté à la quasi-unanimité une motion proposée par le PS et portant sur le centenaire de la présence des organisations internationales à Genève.

**Thomas Wenger :** Je préférerais la configuration de la salle du Grand Conseil où les groupes politiques se faisaient face comme

dans la Chambre des communes en Grande Bretagne. Le débat politique est plus mordant que dans une salle de conférences où nous sommes assis les un.e.s derrière les autres.

**As-tu découvert un quartier que tu ne connaissais pas ?**

**Romain de Sainte Marie :** Oui, c'est un quartier que je connaissais peu. Siéger à l'UIT, c'est plus que découvrir ce bâtiment. C'est aussi découvrir les cafés et restaurants alentour, la vie de ce quartier. Ce qui est amusant, c'est le point d'ancrage que nous suivons, à savoir le Grand théâtre, qui lui aussi a déménagé provisoirement et se dresse en face de l'UIT.

**Jean-Charles Rielle :** Non ! C'est un quartier bien connu où j'ai développé de nombreuses activités professionnelles notamment avec l'OMS. J'ai aussi participé et participe à des réunions à l'ONU en soutien à des associations sans oublier les multiples présences sur la place des Nations pour interpellier l'ONU sur diverses revendications des peuples.

**Nicole Valiquer Grecuccio :** Non, bien évidemment. Le quartier des OI est aussi celui de rassemblements en faveur des droits humains sur la place des Nations auxquels j'ai parfois participé et dont rendent bien compte les photographies de Demir Sönmez. Ce quartier, c'est aussi celui de la culture avec l'Opéra des Nations et le musée de l'Ariana; celui de l'engagement pour la résolution des conflits avec le CICR; celui des dialogues possibles entre les peuples et les nations avec l'ONU; celui des droits des travailleurs/euses avec le BIT... la liste serait encore longue. C'est aussi la proximité avec des logements des habitant.e.s de Genève, comme l'ensemble de Vermont, etc.

**Grégoire Carasso :** Ayant grandi sur la rive droite, fréquenté le Collège Sismondi et terminé mes études à l'HEID, ce quartier m'est familier. De plus, habitant les Charmilles, je n'ai jamais siégé en plénière aussi près de chez moi ;)

**Thomas Wenger :** Je connais bien le quartier des Nations mais beaucoup moins ses restaurants. Nous en découvrons plusieurs lors des repas du groupe socialiste le jeudi soir.

**Ce déplacement t'a-t-il sensibilisé à la Genève internationale, de quelle manière ?**

**Romain de Sainte Marie :** Oui. Tout à fait ! Lors des pauses, dans les couloirs de l'UIT et dans la rue, nous côtoyons ces employé.e.s des OI et ONG. On a presque le sentiment d'en faire partie avec notre badge suspendu au pendentif de l'UIT.

**Jean-Charles Rielle :** Comme dit plus haut, j'ai toujours évolué professionnellement et politiquement en lien avec cette Genève internationale.

**Nicole Valiquer Grecuccio :** Ma sensibilité à la Genève internationale ne date pas de ce changement de site. Elle vient de ma conviction que cette Genève-là est celle de l'ouverture aux autres et au monde et qu'elle porte en elle les germes des droits fondamentaux.

**Grégoire Carasso :** D'un point de vue collectif, je pense que cette installation pour quelques années du Grand Conseil à l'UIT peut participer à cette sensibilisation. Mais cela ne suffira pas. Le centenaire (1919-2019) est de ce point de vue une belle occasion politique, citoyenne, scientifique, culturelle, etc. pour rapprocher durablement les biotopes !

**Thomas Wenger :** Cela nous rappelle la chance que nous avons de vivre dans une ville internationale, siège européen des Nations Unies et de grandes organisations internationales. Chaque jour des décisions sont prises ici qui touchent l'ensemble de l'humanité.

**Penses-tu que ce lieu influencera la manière de travailler du Grand Conseil ? De quelle manière ?**

**Romain de Sainte Marie :** Ce n'est pas le quartier qui influence la manière de travailler mais la configuration de la salle. Celle-ci est orientée comme une salle de classe dans laquelle le parlement regarde sagement le Bureau du Grand conseil. Même si l'agitation du Parlement a souvent été décriée, le calme qui règne dorénavant dans cette salle est regrettable. J'apprécie tant les débats animés et le fait de pouvoir fixer son adversaire politique en face de soi lors des débats. Ce n'est pas toujours des plus constructifs, mais cela fait vivre notre démocratie et c'est aussi un reflet de notre caractère genevois !

**Jean-Charles Rielle :** L'UIT nous accueille avec la plus grande bienveillance, dans une Salle Popov agréable et bien aménagée. Nous travaillons donc dans d'excellentes conditions. Par contre, sur le plan du discours politique et de la confrontation des sensibilités, la disposition en hémicycle serait plus stimulante.

**Nicole Valiquer Grecuccio :** Les conditions de travail sont excellentes ; la disposition favorise une écoute plus attentive, quand bien même l'hémicycle reste la forme architecturale qui donne corps au débat parlementaire.

**Grégoire Carasso :** Une fois passé l'effet de la nouveauté, je ne pense pas que le format «salle de conférences» modifiera durablement la manière de travailler du Parlement, pour le meilleur comme pour le pire !

**Thomas Wenger :** Il devrait. Le poids de l'histoire internationale devrait nous inspirer dans nos débats et nos votes. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas.

# LE CM A L'OMM : KESAKO ?



ULRICH JOTTERAND,  
CONSEILLER MUNICIPAL

*Tout comme le Grand Conseil, le Conseil Municipal a dû s'exiler de la Vieille-Ville le temps des travaux de sa salle historique. Compte-rendu de ce «bouleversement».*

## *L'accueil*

L'accueil dans le bâtiment de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) est étonnant. À gauche, un garde, à droite, chaque conseiller.e municipal.e se voit attribuer une carte magnétique, précieux sésame pour pouvoir siéger, voter, et justifier son identité. Une autre surprise à l'entrée est la découverte du nombre de policier.e.s municipaux et municipales et de gardes de l'OMM. Il est clair que les CM (conseiller.e.s municipaux/ales) sont bien gardé.e.s. Et ultimement, on se demande si ce ne sont pas les CM qui sont surveillé.e.s entre le bar, la salle de conférences et les WC.

## *La salle des délibérations*

Le local dans lequel siège le Conseil municipal est une salle de conférences. La sonorisation de chaque place donne l'illusion d'un espace de débat. Les CM et CA ne se lèvent plus quand ils ou elles prennent la parole, sauf Rémy Pagani qui ne peut apparemment pas débattre assis ! Non seulement les CM ne se voient plus ou plus précisément ne voient plus que les nuques et les épaules de leurs collègues. Il en va de même pour le Conseil administratif qui ne s'adresse plus directement aux CM. Mais à la présidence. Cette situation de communication entre les personnes est déstabilisante par rapport à ce qui prévalait dans la salle du Grand Conseil. Prendre la parole, c'était s'exposer en s'adressant

aux collègues. À l'OMM, chacun peut faire tranquillement sa petite déclaration. Mais cette situation présente cependant un avantage. Il n'y a quasiment plus de petites provocations et de risques de dérapage. La première séance en septembre a été exceptionnelle, puisque plus de cinquante points de l'ordre du jour ont été traités. Mais cela n'a duré qu'une séance; les mauvaises habitudes ont repris et l'ordre du jour comprend toujours entre 150 et 250 points. Si les micros fonctionnent bien, la sophistication du système avec les cartes personnelles offre des panes de son aussi variées que nombreuses. Et les consignes relatives aux cartes nous laissent espérer des surprises et des interruptions de séance renouvelées.

## *Le placement des partis dans la salle*

Le génie municipal de la Ville a encore frappé. Il était en effet trop simple de répartir en éventail les groupes de gauche à droite selon leur orientation politique. Trop conventionnelle, cette tradition a été abandonnée afin de placer en un cercle, semble-t-il, les forces politiques dans un espace qui grosso modo ressemble à un demi-cercle. C'est assez original. Depuis la place du président, en haut à gauche, Ensemble à Gauche. Devant ce groupe, on trouve les Socialistes et devant encore les Verts. À la droite des Verts siègent les PDC, derrière eux le PLR, puis l'UDC. Enfin le MCG noue la gerbe de droite à gauche en étant derrière l'UDC et Ensemble à Gauche. Et les indépendants sont disséminés dans la salle d'une façon assez étonnante. Bref, répartir d'une façon circulaire les politicien.ne.s en présence dans un espace qui est un quart de cercle (la moitié de la salle n'est pas occupée) offre de nouvelles perspectives sinon politiques au moins géométriques.

## *Le restaurant de l'OMM, pardon la cantine*

Cet espace au dernier étage de l'immeuble offre une vue remarquable. Il est vaste et permet ainsi à toutes et tous de disposer de l'espace nécessaire pour manger et discuter tranquillement. Lors de la première session, l'attente devait être grande, et la déception fut brutale. Le repas était plus ou moins raté. Tellement raté que certain.e.s ont cru avoir été intoxiqué.e.s. Ciel, le Conseil municipal sur le flanc à cause d'une organisation internationale. Un parti voir deux ont vaillamment décidé une action «exemplaire» de boycott !!! Bon, ce n'est pas bien grave, le ridicule ne tue pas. Et le service est ainsi plus rapide. Et enfin, la qualité des repas s'est améliorée. Mais une cantine, internationale ou non, reste une cantine.

## *Pour conclure*

Le déplacement du Conseil municipal à l'OMM va permettre de poursuivre les travaux dans un cadre différent qui présente des avantages mais, on l'aura compris, aussi des inconvénients. Le plus dommage peut-être est que ce déplacement aurait pu permettre une intersection plus importante, pour ne pas dire une rencontre, entre la Genève municipale et cette organisation internationale. Il n'en est rien. Chacun reste sur son quant-à-soi. Dans son silo. Et c'est certainement regrettable, comme première rencontre. Espérons que 2019 permettra du progrès lors du centenaire de la Genève internationale !

# CONSEILS DE LECTURES

---

*Les livres sont une source inépuisable pour s'ouvrir au monde et l'embrasser dans toute sa complexité. Ces petites notules d'ouvrages permettent de mieux connaître la Genève internationale et ses enjeux. Si, en plus, de faire réfléchir, cette petite bibliothèque élective invitait chacun.e à passer à l'acte en allant acquérir l'un de ces ouvrages dans une librairie indépendante de Genève, nous en serions comblés. Nous avons été choqué.e.s par la casse de la vitrine de la librairie du Boulevard, dans la nuit du 15 au 16 octobre, par un groupuscule d'extrême-droite. Cette attaque rappelle celle subie par la librairie Fahrenheit 451 dans la nuit du 4 au 5 décembre 2012. Genève, ville humaniste, internationale, ouverte sur le monde, ne doit jamais oublier qu'en son sein les pires miasmes et mouvements réactionnaires sont aussi à l'œuvre. Face à ceux-ci, c'est ensemble, grâce aux liens que nous saurons tisser, que notre solidarité grandira.*

---

*Genève, histoire d'une vocation internationale*

**Joëlle Kuntz**

Éditions Zoé, 2010

Joëlle Kuntz dans son ouvrage *Genève, histoire d'une vocation internationale* identifie trois grands moments historiques pour notre ville : la Réforme (1536), la fondation de la Croix-Rouge (1863), et enfin le moment de l'Organisation des Nations Unies (1946). Ces trois moments où Genève s'est placée représentent de grandes déchirures dans l'histoire européenne et mondiale. La rupture de l'unité chrétienne, les massacres de la 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> Guerres mondiales sont des temps de grande instabilité. Peut-être, aujourd'hui, sommes-nous déjà entrés dans un 4<sup>e</sup> moment, rempli de défis et de périls, ceux de la menace écologique, de l'instabilité généralisée, et de la révolution numérique aux conséquences incalculables. Comment Genève va vivre ce 4<sup>e</sup> moment de l'histoire européenne et mondiale ? Saura-t-elle à nouveau être au cœur du changement ou va-t-elle le subir ? Le petit livre de Joëlle Kuntz a le grand mérite de nous placer dans une histoire permettant de s'interroger sur le rôle central de notre ville et nous rappeler ce que nous devons à nos ancêtres en termes d'héritage et notre responsabilité d'en être digne pour inventer l'avenir.

SYLVAIN THÉVOZ

---

*Le «Journal» d'Anna Dostoïevskaia*

**Anna Dostoïevskaia**

Stock, 1978

1867, arrivée du couple Dostoïevski à Genève. Celle-ci coïncida avec l'ouverture du Congrès de la Ligue de la Paix. Ainsi, leur première impression genevoise fut une conférence européenne, un signe avant-coureur de ce qui allait devenir la caractéristique de la Genève internationale, dès la fondation du Bureau international du Travail et de la Société des Nations, en 1919. Anna, dont la conscience politique était manifestement lacunaire, a relevé : « Bien entendu, rien de valable ne sortira de ce congrès de la paix, mais on continue toujours à y pérorer (...). En général, des propos pompeux et tout à fait irréalistes. »

Cent cinquante ans plus tard, et après deux guerres mondiales, cette interrogation et ces considérations désabusées doivent être corrigées. Malgré ses lenteurs et ses failles, la diplomatie a évité nombre de conflits. Les populations ont bénéficié des normes de protection des travailleurs, de la difficile mise sur pied du cadre de vie écologique, du développement de l'économie mondiale, de la surveillance de l'énergie atomique, entre autres.

Toutefois, une vigilance accrue doit être portée à la gestion des organisations internationales, gouvernementales ou non, pour améliorer leur efficacité, contrôler leurs coûts et ne pas donner l'impression d'un système mondial privilégié, très éloigné des préoccupations des hommes et des femmes qu'il est censé servir.

DOMINIQUE FAVRE

---

*Avions, toujours plus, pour quoi faire? Du rêve au cauchemar, le livre de l'initiative pour le pilotage démocratique de l'Aéroport urbain de Genève*

**Carpe et Arag**

Éditions Jouvences, 2018

*Pour que le rêve des uns ne se transforme pas en cauchemar des autres.* Le ton du livre est immédiatement donné, avec la volonté affirmée de replacer l'humain au centre. La sonnette d'alarme est tirée: l'aéroport de Genève envisage de passer d'une fréquentation de 17 à 25 millions de voyageuses et voyageurs par an d'ici 2030! Cette croissance est favorisée par des privilèges accordés au transport aérien qui n'internalise pas ses impacts négatifs sur l'environnement et la santé dans ses coûts. Pollueurs mais pas payeurs donc! La collectivité se coltine le changement climatique et les frais de sécurité de l'aéroport, les compagnies se gardent les bénéfices. Rappelant que Genève est le siège de nombreuses ONG dévouées à la durabilité, à la préservation de systèmes sociaux et écologiques complexes, et que les perturbations climatiques fragilisent de nombreuses régions, condamnant des populations aux migrations, ce livre attire notre attention sur le risque de double discours de promouvoir la Genève internationale et l'avenir, tout en se reposant sur un mode de transport du passé lié aux énergies fossiles. N'y a-t-il pas là quelque chose de schizophrénique, de se glorifier de créer à Genève une plateforme d'échange pour lutter contre les déréglementations liées au climat et d'y contribuer en laissant un aéroport croître sans contrôle? En 2019, aura lieu la votation cantonale sur l'initiative constitutionnelle: «pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève». Ce livre est à lire absolument pour s'y préparer. Il fournit arguments et études scientifiques en appui à sa défense d'une gestion équitable et prudente des ressources planétaires.

SYLVAIN THÉVOZ

---

*Place des Nations- Place du peuple, Place of Nations-Square of people, L'honneur de Genève - The honor of Geneva*

**Demir Sönmez**

Éditions Slatkine, 2018

Notre camarade Demir sortait en 2018 un livre touchant, sobre et profondément humain illustrant les manifestations, mobilisations, qui se tiennent quotidiennement sur la Place de Nations, véritable place des peuples et des droits humains, en face de l'ONU. On y retrouve, entre autres, la photo de la banderole dédiée à Berkin Elvan, adolescent tué par la police à Istanbul sur la Place Taksim en 2013 et mettant en cause le régime turc, et qui avait fortement déplu aux autorités d'Ankara. La Turquie avait tenté de faire pression sur la Ville de Genève pour que cette photo soit retirée de l'exposition sur la place des Nations, sans succès. Ce livre est un cadeau de Noël militant que Demir vous dédicacera avec plaisir lors d'une prochaine manifestation ou à l'occasion du vernissage de ce *Causes communes*, mercredi 12 décembre au café Ailleurs!

SYLVAIN THÉVOZ

Et n'oublions pas la description magistrale de la Société des Nations par Albert Cohen dans *Belle du Seigneur*, Éditions Gallimard, 1968.

## ARMÉE

Les épouses de hauts gradés de l'armée se faisaient transporter aux frais des contribuables en hélicoptères pour jouer au golf à Crans. Plus de 7000.- pour s'envoyer en l'air, ça fait cher la passe pour suppléer aux impuissants de la grande muette.

## BARAZZONE

L'excuse pataude de Guillaume concernant la confusion entre la carte de crédit de la Ville et la sienne pour payer ses agapes perso a fait rire la Suisse entière. Quel bleu! S'il avait dit que c'était l'ami d'un ami qui lui avait prêté sa carte, ça aurait peut-être passé, qui sait.

## GENÈVE

Vous connaissez un autre lieu dans le monde où un élu peut dire qu'il s'est payé du champagne au petit matin avec l'argent de la collectivité et rester en place comme si de rien n'était? Nous pas.

## GOLDEN BOY (EN TOC)

Fonction: responsable de la voirie et de l'espace public. Loisirs: Formule 1, champagne à gogo, et nuits torrides avec flambée de carte de crédit. Reconnu coupable de financer ses agapes avec de l'argent public, la solution démocrate chrétienne est toute trouvée: une confession, une petite indulgence à 50'000.- et silence religieux ensuite.

## LA GUERRE DE SUISSE N'AURA PAS LIEU

La guerre n'arrivant toujours pas, l'armée s'occupe comme elle peut: vols en hélicoptère, soirées arrosées, cours de golf, total de la note: 580'000.- pour nos hauts gradés. Ben ouais, à défaut des gens, faut bien tuer le temps.

## PAIX DU TRAVAIL

Annonce des syndicats patronaux genevois du secteur de la construction, parue dans la Tribune de Genève à propos de la grève des maçons: «La grève du 16 octobre ne sert à rien». Un pays où ce sont les syndicats patronaux qui décident si une grève sert ou non à quelque chose! N'est-ce pas un pays merveilleusement organisé?

## PL + PR = PLR

Déclaration de Petra Gössi, présidente du PLR suisse, au Temps du 1er octobre: «l'affaire Maudet» est une affaire genevoise, le climat est très bon dans le parti, notamment dans nos sections romandes». Même à Genève. Sauf qu'on ne sait plus si c'est dans le parti radical, le parti libéral, le cercle Fazy-Favon ou le mélange des trois.

## PL - PR = PLUS DE PLR

Petra Gössi déclare le 24 novembre en avoir marre. La section Genevoise du PLR dégage Maudet ou c'est eux qui le feront. Si Pierre n'a pas pu aller à Berne, Berne vient maintenant à lui.

## PREMIERS SECOURS

Titre du Matin Dimanche: «Maudet à Abu Dhabi: Eric Stauffer vole au secours du conseiller d'État genevois». Si même avec ça, il ne démissionne pas, Maudet.

## PURGATOIRE

La descente au purgatoire continue: Le Courrier titre: «Maudet a aussi lâché le Grand Genève» en laissant la présidence de trois instances régionales à Antonio Hodggers. Bah, il peut lâcher le Grand Genève, Maudet, il lui reste toujours le petit: le Palais de Justice et ses abords.

## SERRER LES FESSES

«On va serrer les fesses», la phrase mythique de Guillaume Barazzone à la conférence de presse du CA suite au rapport d'audit de la cour des comptes fait craindre le pire pour sa santé: ballonnement, côlon irritable, fécalome et occlusion intestinale: la constipation n'est pas sans risque. Tenir jusqu'en 2020, est-ce bien raisonnable, Guillaume?

## SILENCE RADIO

On n'entend plus Guillaume Barazzone, le Golden boy du CA se fait mutique. Quelqu'un pourrait-il lui souffler de desserrer les fesses, la bouche, sa bourse (personnelle) et de prendre ses responsabilités, plutôt que les Genevois.e.s pour des c...

## TICKET RESTAURANT

Commentant le nouveau règlement du Conseil administratif sur les frais professionnels de ses membres, qui prévoit qu'aucune dépense de moins de 30 francs ne leur sera remboursée, le MCG Daniel Sormanni considère que le plancher de 30 balles est trop bas (là, on est d'accord avec lui), mais avance ce curieux argument: «Avec 30 francs, on ne mange pas». Bon, y'a des gens qui avec 30 balles se paient trois repas, mais après tout, peut-être que les élus MCG ne mangent que dans des restos gastronomiques multi-étoilés à au moins 250 balles le casse-croûte (dorée), et snobent la cantine de l'OMM pas assez «chic» pour eux!

## TRAVERSÉE DU LAC

A la question posée par Le Courrier au Conseiller d'État Serge Dal Busco: «Pensez-vous honnêtement qu'une traversée du lac se construira? Sera-t-elle encore utile dans trente ans»? Le Conseiller d'État PDC répond: «Honnêtement, je n'en sais rien. Avec les changements technologiques en cours et futurs, je suis incapable de vous dire si elle sera utile». On peut lui souffler la réponse. On la connaît.

---

## ABÉCÉDAIRE

---

# CAUSES COMMUNES

